



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1930

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTÉ ANS.

1897-1930

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

Editeur-Propriétaire: LUCIEN PARENT.

Directeur politique: JULES-EDOUARD PREVOST.

Secrétaire de la Rédaction: ANDRÉ MAGNANT.

ABONNEMENT: \$2. par année.

SAINT-JEROME. Comté de Terrebonne.

A L'ETRANGER: \$2.50 par année.



LABELLE

LA RENTREE DES CHAMBRES A OTTAWA

La rentrée des chambres a eu lieu à Ottawa dans une atmosphère d'optimisme canadien, de stabilité ministérielle et d'esprit de travail.

Le discours du trône, dont nous nous le texte ailleurs, souligne l'état prospère du pays et signale les principales activités du gouvernement pour assurer cette prospérité et établir l'unité nationale.

Aucune mesure nouvelle de grande importance n'est annoncée dans le discours du trône, mais on y trouve le développement normal et de plus en plus accentué du programme libéral; perfectionnement de notre système de transport par terre et par eau; accroissement de notre production; exploitation plus intense de toutes nos ressources naturelles; extension continue de notre commerce; élargissement et stabilisation de notre autonomie constitutionnelle; heureuse solution des nombreux problèmes qui ont surgi dans les rapports des provinces avec le gouvernement fédéral. En un mot, le Canada voit se réaliser, pour le plus grand bien-être de tous les citoyens, une politique de progrès, de paix et de concorde.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône n'a duré que deux jours. L'honorable M. Bennett, le chef de l'opposition, a été plutôt faible dans son analyse du discours du trône. Si, par moments, il a su trouver quelques arguments apparemment plausibles, il a donné quand même la preuve que sa critique était toute de surface et parfois même puérile. Quelqu'un a eu raison de dire du chef Tory qu'il est superficiel et... superlatif. Plus son argumentation est vide et sans fondement sérieux, plus il enfle la voix, fait rouler les r, gronde les mots sonores. Il prend alors les airs tragiques d'un acteur qui joue du Shakespeare. Il est superlatif! Son discours, en vérité, ne porte contre le programme libéral aucune attaque sur un point fondamental. De plus, on y cherche vainement les idées directrices du programme du parti conservateur.

L'honorable MacKenzie King, premier ministre, a facilement répliqué

au chef de l'opposition en émettant, sans ostentation mais avec une fierté légitime, l'oeuvre déjà accomplie par son gouvernement.

Le grand événement de la session sera sans doute le discours sur le budget. Quel que fasse le gouvernement, on sait que l'opposition bougonnera. On commence à deviner quel sera son cheval de bataille. On voit déjà M. Bennett se préparer à enfoncer la vieille monture fourbue de la Protection. Sa chevauchée ne promet pas d'être nouvelle ni brillante.

Au Sénat, où les moments d'émotion sont rares, on a vu pour la première fois siéger une femme parmi nos vénérables pères conscrits.

Mme Wilson, la première sénatrice Canadienne, est une femme distinguée et très sympathique. Elle a secondé l'adresse en réponse au discours du trône, en français, dans une langue correcte, élégante même. On sait que l'honorable Mme Wilson est née à Montréal et qu'elle a reçu son éducation au couvent de Villa Maria.

Dans son discours elle a fait un touchant et délicat éloge de sa province natale. Elle a dit que la province de Québec donnait le plus bel exemple de la générosité dans le fait play. Jamais, a-t-elle dit, la minorité anglaise et protestante ne s'est sentie une minorité dans la province de Québec. Cette remarque doit être retenue par ceux qui ne connaissent pas la province de Québec ou qui la connaissent mal.

Madame Wilson a dit aussi avec raison que la femme avait un rôle social à remplir, mais que cela ne doit pas l'empêcher d'être avant tout fidèle à ses devoirs domestiques et au rôle primordial qui lui est dévolu dans la famille.

Quand aurons-nous des élections générales? Personne ne le sait encore, mais il paraît de moins en moins probable qu'elles aient lieu cette année.

C'est le cas de dire: attendons la fin.

JEP

LE CARDINAL VANNUTELLI

[Ecrit pour L'AVENIR DU NORD]

Il y aura vingt ans, en septembre prochain, que nous avons eu, à Montréal, ce magnifique congrès eucharistique international, le premier en Amérique et le vingt et unième de la série, qui fit, de notre métropole, pendant toute une semaine, comme le centre catholique du monde après Rome avec nous, dans la personne du légat du pape Pie X, Son Eminence le cardinal Vincenzo Vannutelli, qui nous donna, par la bouche de son doyen, Mgr Pinchetti, a présenté les félicitations et vœux d'usage à Son Eminence, qui a répondu, d'une voix forte et pleine d'assurance, que son cœur est resté jeune et qu'elle est toujours prête à servir la cause de Dieu.

"Depuis près de quinze ans, écrit à cette occasion le correspondant romain de La Croix de Paris, le vénéré cardinal Vannutelli est le doyen d'âge du Sacré-Collège. D'une valeur étonnante, il semble avoir accumulé des réserves inépuisables de jeunesse et d'activité. Non seulement on l'aperçoit toujours dominant de sa haute taille ses vénérés confrères dans les cortèges cardinalices, mais encore il fournit un travail considérable et préside sans fatigue apparente de longues cérémonies. On ne l'aborde pas sans être vivement impressionné par la vigueur de son intelligence et par l'animation enthousiaste avec laquelle il parle de l'Eglise, du Souverain Pontife et de tout ce qui lui tient au cœur..."

Sa longue carrière lui a permis d'être le témoin le mieux informé de toutes les vicissitudes par lesquelles l'Eglise a passé depuis le milieu du siècle dernier. Sans se départir de la hauteur de vues que lui vaut sa grande expérience des hommes et des choses, il voit dans les événements récents l'accomplissement des desseins de la Providence et ne perd jamais confiance dans les destinées de l'Eglise."

C'est là un exemple et une force pour les catholiques du monde entier. Vers le vénérable et vénéré doyen du Sénat de l'Eglise, les félicitations et les vœux de toute la catholicité montent sincères et cordiales. Au Canada, en souvenir du congrès de Montréal spécialement, nous avons de puissants motifs d'unir nos modestes voix à celles de nos frères et coreligionnaires de partout pour répéter à Son Eminence le souhait des grandes occasions — Ad multos et faustissimos annos!

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

DECORE PAR LA FRANCE

Nous offrons nos cordiales félicitations à M. Oswald Mayrand, rédacteur en chef de la Presse, de Montréal, qui vient d'être nommé officier de l'Instruction publique, par la république française. Les insignes de cette décoration ont été remis à M. Mayrand par M. Edmond Carton, consul général de France au Canada.

Le 7 mars 1925, M. Oswald Mayrand avait déjà été honoré des palmes académiques par le ministère de l'Instruction publique et des beaux-arts de la république française.

BEAU SUPPLEMENT SUR SAINT-JEROME

La semaine prochaine, l'"Avenir du Nord" publiera un numéro spécial consacré à Saint-Jérôme.

Ces seize ou dix-huit pages destinées à nos nombreux lecteurs donneront des renseignements d'un grand intérêt sur l'industrie et le commerce qui composent la couronne au front de la Reine du Nord.

Ce supplément qui s'imposait comme le témoignage de la marche progressive du progrès dans notre région comprendra des articles fort intéressants au sujet des contrastes tels que ceux du couvent, du pont, de l'immeuble de la police et des incendies, de la "Dominion Rubber" etc., qui furent effectués ou qui sont en voie d'exécution.

L'étranger apprendra, non sans surprise, que de grandes industries, aussi bien que l'agriculture régnaient en notre ville pour le plus grand bien de la population jérémienne et des Laurentides tout entières.

Ne manquez donc pas de lire la semaine prochaine ces pages instructives, palpitantes d'intérêt immédiat, qui seront l'orgueil de notre ville, cette Reine du Nord, et comme une revendication très belle de sa survie.

Le 2 février dernier — un dimanche — le jour même de son cinquantième d'épiscopat, Son Eminence le cardinal doyen, tout à la fois doyen d'âge, doyen de nomination cardinalice et doyen de préséance, a présidé dans la basilique de Sainte-Marie-

Majeure, dont il est l'archiprêtre, à la chapelle Borghèse, qui est dédiée à la Sainte Vierge, à une messe solennelle, au cours de laquelle le cardinal lui-même procéda à la bénédiction des cierges qu'on fait ce jour-là, qui est celui de la Purification de Marie. A l'issue de cette cérémonie liturgique, le chapitre de Sainte-Marie-Majeure, par la bouche de son doyen, Mgr Pinchetti, a présenté les félicitations et vœux d'usage à Son Eminence, qui a répondu, d'une voix forte et pleine d'assurance, que son cœur est resté jeune et qu'elle est toujours prête à servir la cause de Dieu.

AU PARLEMENT D'OTTAWA

L'ouverture de la session fédérale a eu lieu le 20 février. Nous donnons le texte du discours du trône:

Il me fait grand plaisir de vous saluer à l'ouverture de cette nouvelle session du Parlement et de pouvoir vous féliciter de la prospérité constante qui se manifeste dans le pays. L'année 1929 a été la plus féconde de toute l'histoire du Canada. Dans le domaine industriel, sauf en agriculture, la main-d'œuvre employée a été la plus considérable qu'on ait enregistrée jusqu'ici; la construction a été la plus importante que l'on connaisse. L'extraction minière a atteint une valeur sans égale. Le rendement de nos manufactures a surpassé tous les chiffres précédents. Le développement de l'énergie hydroélectrique accuse un accroissement immense. Les produits de l'agriculture et de l'élevage sont parvenus à des niveaux d'excellence et de qualité plus élevés que jamais. Le Canada se relève déjà de la dépression saisonnière qui régnait à la fin de l'an dernier et il ne faut pas oublier que la plus grande partie du blé récolté en 1929 reste encore dans les entrepôts canadiens, attendant le moment favorable à son écoulement sur les marchés.

COMMERCE

Notre commerce étranger a augmenté sensiblement. Au cours de l'année, de nouveaux commissariats de commerce ont été ouverts en plusieurs pays et l'on a inauguré des services supplémentaires de navigation à vapeur avec l'Australie et l'Amérique du Sud. Des sous-marins ont été requis en vue d'étendre les services de navigation aux Indes et en Afrique britannique de l'Est.

NOS RESEAUX

Nos deux réseaux ferroviaires ont exécuté des projets considérables de construction et de développement et se proposent de les accroître davantage. Le dernier tronçon du chemin de fer de la baie d'Hudson a été terminé. La construction du canal Welland est presque achevée, et dès que l'on en fera l'ouverture les cargos de grains des grands Lacs pourront atteindre le lac Ontario et les ports supérieurs du Saint-Laurent. Les travaux d'installations terminales avancent graduellement.

Une nouvelle législation sera introduite concernant plusieurs propriétés ferroviaires possédées autrefois par des compagnies privées et annexées maintenant aux chemins de fer Nationaux du Canada.

LES PROVINCES

Depuis quelque temps, mes ministres ont accordé une attention particulière aux problèmes qui, durant nombre d'années, ont constitué une source de conflits entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces. Parmi ces questions importantes se trouvent certains rajustements économiques et financiers jugés nécessaires par les provinces pour se placer entre elles sur un pied d'égalité. On peut dire que, jusqu'à un certain point, il a surgi sous ce rapport des problèmes qui intéressent toutes les provinces du Canada. Ceux des provinces Maritimes ont été étudiés par une Commission royale et en grande partie résolus par l'exécution des vœux qu'elle a formulés. On s'occupe, à l'heure actuelle, de réviser définitivement les arrangements financiers prévus par le rapport de cette Commission.

Les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont négocié pendant plusieurs années avec le gouvernement du Canada la réintégration de leurs richesses naturelles. La province de la Colombie britannique a fait des démarches pour reconquérir les terres généralement connues sous le nom de zone ferroviaire et de bloc de la Rivière-la-Paix. Des accords qui seront soumis à votre approbation ont été conclus avec les provinces du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie britannique. Une offre semblable et comportant les conditions acceptées par l'Alberta a été faite à la Saskatchewan en vue du transfert de ses richesses naturelles.

ONTARIO ET QUEBEC

Les provinces d'Ontario et de Québec se sont préoccupées de la question des chutes d'eau au point de vue de la navigation. Il est devenu évident, après une référence à la Cour Suprême, que cette question ne peut être facilement réglée par décision judiciaire, et on a projeté d'en obtenir la solution au moyen d'une conférence qui, espérons-le, nous conduira au règlement satisfaisant de ce problème très épineux.

PENSIONS

Mes ministres ont étudié avec soin le fonctionnement et l'administration de la Loi des pensions, afin de déterminer, à la lumière des expériences passées et présentes, les modifications nécessaires pour donner plein effet aux intentions du parlement. Vous serez conséquemment invités à étudier des mesures législatives, afin de pourvoir plus efficacement aux besoins des vétérans de la Grande Guerre et de leurs ayant droit.

LA RADIOPHONIE

On soumettra à votre examen le rapport de la Commission royale nommée pour s'enquérir des conditions existantes dans la radiodiffusion au Canada.

LES TECHNICIENS

On vous soumettra aussi le rapport de la Commission royale nommée pour étudier la question du classement et de la rémunération des fonctionnaires techniques et professionnels du Service administratif.

COMMISSION DES GRAINS

Une réorganisation complète du personnel de la Commission des grains a été effectuée au cours de l'année. Des hommes marquants dans le commerce, l'agriculture et les sciences ont été nommés pour administrer la Loi des grains. Un projet vous sera présenté à l'effet de codifier la Loi des grains en conformité de la recommandation faite par le Comité de l'agriculture à la dernière session de la Chambre des Communes.

CLAUSE FACULTATIVE

A la réunion de septembre de l'Assemblée de la Société des Nations, la Clause facultative du Statut de la Cour Permanente, décrétant l'arbitrage des conflits qui lui sont justiciables, a été signée au nom du Canada et des autres nations de la Communauté britannique. Elle sera soumise à votre approbation.

MARINE MARCHANDE

En conformité des recommandations de la Conférence impériale de 1926, une conférence a été tenue à Londres, l'automne dernier, pour étudier certains aspects de l'application des lois des Dominions et de celles qui concernent la marine marchande. Le rapport de la Conférence vous sera présenté.

CONFERENCE ECONOMIQUE

L'été dernier, le gouvernement de Sa Majesté au Canada invita tous les autres gouvernements de Sa Majesté à prendre part à une conférence économique impériale dans notre pays, à une date aussi rapprochée que possible. On a constaté toutefois qu'il conviendrait mieux à la plupart des gouvernements de tenir cette conférence économique à Londres, à la même époque que la Conférence impériale, au commencement de l'automne prochain. Il en fut donc ainsi décidé.

LES ARMEMENTS NAVALS

De concert avec les autres membres de la Communauté des nations britanniques, le Canada prend part à l'heure actuelle à la conférence relative à la limitation des armements navals, qui a été ouverte par Sa Majesté, le 21 janvier, à Londres. On entendrait le ferme espoir que les débats commencés sous d'aussi heureux auspices auront pour effet de réduire sensiblement les rivalités internationales et de raffermir les sentiments de sécurité et de bienveillance entre les nations.

LES FEMMES SENATEURS

Le comité judiciaire du Conseil privé ayant décidé que les femmes sont éligibles au sénat canadien, j'ai été très heureux, agissant d'après l'avis de mes ministres, de profiter de la première occasion pour mandater une femme au sénat. Pour la première fois dans l'histoire du Canada, les femmes ont obtenu le même droit que les hommes à la représentation dans les deux Chambres du Parlement.

Entre autres mesures, vous serez invités à étudier des amendements à la loi des Elections, à la loi des Faillites, à la loi des Compagnies et au code criminel. Membres de la Chambre des Communes, Les comptes publics de la dernière année financière et le budget des dépenses pour l'année prochaine seront soumis à votre examen.

Membres de la Chambre des communes, En vous invitant de nouveau à étudier attentivement les importantes mesures qui vous seront proposées, je prie la divine Providence de continuer à guider vos délibérations et à les bénir.

FUNERAILLES DE M^{ME} W.-B. NANTEL

Mardi matin à 10.30 dans l'église de Saint-Jérôme ont eu lieu les imposantes funérailles de madame W.-Bruno Nantel, née Georgianna Gauthier, épouse de l'honorable Wilfrid-Bruno Nantel, décédé à l'hôpital Notre-Dame le 22 courant.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire rue Labelle au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Une délégation des dames de Sainte-Anne avec bannière en tête précédait le cortège dirigé par M. Hervé Trudel. Tous les élèves du collège commercial avec les Révérends Frères assistaient aux funérailles.

A l'église M. le curé Geoffroin fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. l'abbé Geoffroin, assisté du Rév. Père Vanier comme diacre et de M. l'abbé Gauthier, ancien vicaire comme sous-diacre.

Remarqués au choeur: MM. les abbés Bazinet, curé de Sainte-Agathe, M. l'abbé Lajeunesse, curé de Sainte-Lucie, M. l'abbé Desroches, aumônier de l'hospice Saint-Joseph de Lachine.

Conduisaient le deuil, l'honorable W.-Bruno Nantel, ses fils, Me Jos., Bruno Nantel, Me Léopold Nantel, maire de Saint-Jérôme, Dr Conrad Nantel, son gendre, M. C.-A. Séguin d'Ottawa, ses neveux, Me Maréchal Nantel, Capt. Eug. Nantel, Me Jos. Beaulieu, MM. Raoul Latour, Dr G. Latour, Henri Latour, Emilien Vanier, René et Rosaire Beaulieu, Roméo et Gaston Gibault, Honorable Juge Cousineau, Stephen et Philippe Fournier, Dr Philippe Demers; MM. Horace, Edouard et Ernest Gohier, Eug. Primeau, Ottawa, ex-sec. de l'honorable Nantel, Donat Bisson, A.-D. Poitras, Chs.-Ed. Pagé, Trois-Rivières, Alphonse Gauthier, Aldéric Labelle.

La ville de Saint-Jérôme était représentée par MM. les échevins Jos. Lebeau, Chs. Aubry, Ad. Lebeau, C. Simard et A. Brière.

Le personnel de l'hôtel de ville assistait au complet: MM. Alv. Laplante, Ath. Latour, Cléop. Vian, Emile Martin, Léo Prud'homme et Fernand Taillon.

Les porteurs étaient: MM. le Chef A. Lesage, M. le sous-chef R. Latour, les constables Cam. Wilson, Joseph Nadon, Horn. Ratelle, Guil. et d'Assise Richard et Rod. Clément.

Dans le cortège on remarquait: MM. J.-A. Thibierge, Rod. Castonguay, J.-W. Cyr, Notaire Chevalier, Saint-Sauveur, Notaires J.-E. Parent, Victor et Gustave Léonard, R. Richard, Alf. Lapointe, Arm. Parent, Henri Parent, J.-A. Charbonneau, Wm. Poirier, Geo. Lither, Gab. Labelle, S. Hattem, Ed. Rainville, J.-A. Matte, L.-C. Taillon, Laurent Dubois, Rod. Bélanger, Dr Chs. Contant, J.-H. Boudreau, J.-A. Legault, Dr P.-A. Libouren, Dr Alf. Chénier, Dr Yvan Boudreau, Albert Thinel, J.-H. Desjardins, Albert Beaudry, J.-A. Lessard, Emile Lauzon, Alf. Vian, Sylvio Lebel, H. April, Notaire Eugène Léveillé, O. Quenneville, P. Léveillé, Albert Beaudry, rep. Maison Racine, Montréal, Jean Simard, P. Bureau Jos. Bessette, B. Gougeon, C. Laurin, E. Marchand A. Binette, Henri Francoeur, Jos. Gauthier, Hermann Barrette, Jos.-P. Bélaïr, Art. Wilson, J.-J. Duminigan, P.-A. Trotier, G. Cadieux, Emile Beaulieu, Alf. Prévost, Arthur Dupras, P. Simard, Jos. Duquette, C. Bourbeau, Paul Simard, Rod. Deschambault, Dr L.-P. Marleau, Dr A. Dion, Dr L. Labelle, Alf. Vaillancourt, Léon Duquette, F. Auger, J.-A. Filiatrault, G.-A. Boyer, W. Wolfe, Eug. St-Vincent, S. Thibaudan, Me Cam. de Martigny, Arthur Desjardins, Jos. St-Vincent, J. Yale, J. Bousquet, Donat Desjardins, A. Léveillé, P.-E. Leclair, G.-A. Leclerc, H. Sanderson, rep. Dominion Rubber, Jean Rolland, J.-P. Rolland, José Limoges, Chs.-Ed. Marchand, Jean-Chs. Marchand, P. O'Day, C.-J. Saint-Michel, A.-C. Hnot, C.-J.-N. Teasdale, C.-A. Lorrain, Cam. Lorrain, Alfred Lorrain, Ulrie Poirier, R. Lalonde, Ant. Desjardins, Phil. Saumur, Antoine Beaudry, J.-B. Parent, Alb. Richard, G.-E. Barrette, Rod. Latour, A. Ménard, A. Manrice, H. Sauvé, Dr L.-R. Vézina, H. Danis, B. Yale, Wilfrid Rochem, F. Paquin, Janvier Corbeil, Jos. Fortier, Aurèle Corbeil, Clément Fortier, H. Danis, Dr R. Brail, André Magnant, Ed. Engels, Sr. Ed. Engels, Jr. S. Potvin, Léo Vanechesteing, Azarie Beauchamp, Henri et Emile Doré, W. Martin, Jos. Bertrand, Ant. Desjardins, paroisse Saint-Jérôme, Omer Dagenais, E. Hamel, Saint-Javier, Lionel Bertrand, Sainte-Thérèse, W. Guay, Xavier Nadon, Phil. Rochem, Ed. Lauzon, J.-A. Lapointe, Henri Guénette, Dom. Beauchamp, L.-P. Caron, Montréal, Régis Clément, [Suite à la dernière page]

QUEBEC ET L'OUEST

Traduit du "Star-Phoenix", 8 février 1930.

Le peuple de la Saskatchewan a dû noter avec intérêt les remarques de M. Charles Dunning, à Regina, relativement aux tactiques du parti conservateur. Avant dix-huit mois, il y aura élection fédérale. Comme c'est son droit, l'opposition se prépare à la lutte. Des indices nous portent à croire qu'elle serait bénéficiaire de ces appels aux préjugés dans deux importantes parties du pays.

Les groupes prédominants du parti libéral au fédéral, sont ceux du Québec et de l'Ouest. Des 125 libéraux et progressistes libéraux, à la Chambre des Communes, 60 sont du Québec et 30 des provinces de l'Ouest. Si le parti conservateur réussit à diviser l'une ou l'autre de ces forces, il a la chance de gagner l'élection. La stratégie principale de ce parti, comme le fit ressortir M. Dunning, est de diviser pour vaincre. Présentement on tâche d'aliéner Québec et l'Ouest, "it is the old game off playing both ends against the middle".

Les citoyens de la Saskatchewan sont au courant des manœuvres de ce plan de campagne dans leur propre province. On les incite à croire que l'influence de Québec travaille à leur imposer le français — "is forcing french upon them." Comment peut-on franciser quelqu'un contre son gré? C'est impossible à concevoir. Et cependant, voilà la théorie que l'on essaie de faire avaler à la Saskatchewan. Le fanatisme nous enlève subrepticement et un complot est tramé pour franciser et "catholiciser" la province. Cet appel direct à l'antagonisme et au soupçon contre la religion et la langue des gens de Québec claironne journellement aux oreilles des électeurs de la Saskatchewan.

Entre temps on aigrit Québec contre l'Ouest. Des journaux français, organes du parti conservateur, se plaignent que MacKenzie-King a oublié ses devoirs envers la province de Québec. Ils pressent les électeurs du Québec de protester contre la domination de l'Ouest au Canada, dont le premier ministre et les ministres de l'Immigration, des Finances, des Chemins de fer, de l'A-

griculture et de l'Intérieur représentent des circonscriptions de la prairie.

Evidemment cette double théorie est absurde. Il est impossible que sous le même rapport et au même moment, Québec domine la Saskatchewan et la Saskatchewan, le Québec. Le fait est que ni l'une ni l'autre des propositions est vraie. La province de Québec et la Saskatchewan sont les plus puissants remparts du gouvernement libéral. L'opposition a découvert que ce serait pour elle une merveilleuse affaire que de semer la zizanie entre ces deux provinces.

Personne n'affirme que les milliers d'électeurs du Dominion sont tous individuellement conscients de cette manœuvre politique et qu'ils y concourent. Plusieurs n'en savent rien. Leur chef national n'en dit rien. En Saskatchewan, le mois dernier, M. Bennett se soufista mot au sujet des mandats de postes bilingues et de la maligne influence du Québec. Il est certain que lorsque le chef de l'opposition visitera Québec, il s'abstiendra de parler de la domination occidentale du cabinet par les ministres de l'Ouest. Il ne sanctionne point l'appel au préjugé dans l'une ou l'autre province, parce que ce qu'il dit dans un endroit est divulgué en entier dans toutes les parties du pays.

Le fait est qu'il y a un appel réléché au préjugé et à l'antipathie de race et de religion dans les deux provinces. Il est non moins certain que si l'on réussit à dérocher des votes par cet appel, c'est le parti conservateur qui en profitera. Il y a du devoir de M. Bennett et des autres chefs conservateurs de répudier et condamner les efforts tentés pour soulever une partie du pays contre l'autre en matière de langue et de religion. Aussi longtemps qu'ils refusent de le faire, ils sont coupables et encouragent par leur silence l'aveuglement des électeurs canadiens.

PENSEES

La religion est toujours le meilleur garant qu'on puisse avoir des mœurs des hommes.

Montesquieu

Allons toujours au delà des devoirs tracés et restons toujours en deçà des plaisirs permis.

Mme Swetchine

SAINT-FAUSTIN

Mme Sylvio Dufour, de Saint-Jovite, était l'invitée de Mme J.-A. Dufour, jeudi dernier.

Mlle Blanche et Eliane Pilon recevaient Mlle Boivin et Meilleur, de Saint-Jovite, samedi-dernier.

Mlle B. Desjardins, de Val-Barrette, est en promenade chez son grand-père, M. Cléophas Lévert.

Une joyeuse réunion eut lieu chez M. Odilon Millette, dimanche.

Présent : M. l'abbé Lalonde, M. le maire F. Sigouin et Mme la maîtresse, M. et Mme Boivin, MM. O. Desjardins, R. Millette, E. Millette, W. Millette, N. Desjardins, J. Millette, S. Millette.

M. l'abbé Lalonde est parti en voyage à Lachute accompagné de M. G. Desjardins. Ils se rendront probablement à Montréal.

GARE AUX IMPOSTEURS

Une aventure peu banale est arrivée à un de nos cultivateurs, M. Auguste Leduc dont la résidence est un peu éloignée de la route nationale. Un individu assez bien mis se présentait comme commerçant de bois, coucha chez lui, mercredi. Il lui demanda de lui louer cheval, voiture, harnais, pour un voyage à Lachute dans l'intérêt de son commerce. Sans aucune avance, M. Leduc confiant le laissa partir jeudi matin assez à bonne heure. Notre bon commerçant allant à très vive allure prit la route de Sainte-Agathe. Des amis ayant reconnu le cheval avertirent M. Leduc qui téléphona aux autorités de Sainte-Agathe de l'arrêter. Durant le parcours notre financier voulant se faire de l'argent, rencontra un vieillard auquel il proposa de lui vendre de la fleur à très bon marché, ce qui lui allait s'acheter à Ivry. Il obtint \$5.00 en acompte. Finalement M. Bergeron, le dévoué chef de police à Sainte-Agathe arriva accompagné de celui qui venait d'être trompé, arrêta le flou, l'amena avec lui. L'enquête eut lieu et notre individu est actuellement sous verrous en attendant son procès.

PRES DE SEIZE MILLIONS PAYES AUX ASSURES

Une année record de la Metropolitan Life. — Près d'un billion d'assurance en vigueur en Canada. — Expansion des activités économique et sociale.

Les Canadiens, d'un littoral à l'autre, détenteurs de 2,739,358 Polices dans la Metropolitan Life, vivent intéressés d'apprendre que les paiements aux porteurs de police en Canada, en 1929, se sont élevés à \$15,992,826, ce qui représente une augmentation de plus de trois millions sur l'année précédente. Le montant global d'assurance en vigueur en Canada ressort presque à un billion de dollars — exactement à \$947,927,397. Ces chiffres sont d'autant plus intéressants que la Metropolitan Life est une compagnie mutuelle, c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'actionnaires, mais appartient intégralement aux porteurs de police eux-mêmes, et qu'à eux seuls profite l'expansion de la Compagnie. Vers la fin de l'année dernière, le public a eu l'occasion de constater la valeur de l'assurance, comme placement et comme protection, et cette réalisation s'est traduite par une augmentation du volume de nouvelle assurance, lequel pour toute l'année 1929 s'est totalisé à \$232,324,966, soit une augmentation de plus de vingt millions de dollars. Ce total embrasse les polices ordinaires, les polices industrielles et les polices de groupes et chacune des trois branches accuse un substantiel accroissement.



HENRY E. NORTH
Troisième Vice-Président et Gérant pour le Canada.

Les placements canadiens de la Metropolitan Life continuent de croître en volume et s'élèvent à \$189,300,437, soit une augmentation de presque dix-huit millions en douze mois. Ces placements sont en obligations des gouvernements fédéral et provinciaux et des municipalités et en prêts hypothécaires. La croissance de la Metropolitan Life est graphiquement illustrée par un état comparatif basé sur des périodes décennales. A la fin de 1929, le nombre de polices en vigueur s'élevait à 44,333,332 et correspondait à \$17,933,600,452 d'assurance. L'actif se totalisait à \$3,010,560,051.

Intéressant particulièrement les Canadiens les activités de la Compagnie dans les domaines économique et social. Le Service Social de la Compagnie rapporte qu'il a fait 368,310 visites aux porteurs de police. De ce nombre, 206,871 se rapportaient à des cas de maternité et constituaient une importante contribution à l'œuvre canadienne du bien-être de l'enfance. La Compagnie a distribué durant l'année presque 3,000,000 de pamphlets traitant de divers sujets d'hygiène, ce qui porte sa distribution totale, jusqu'à date, à plus de 28,000,000. De concert avec les autorités sanitaires locales, la Metropolitan Life a participé à 30 campagnes de propagandes de santé. Le Bureau de Service des assurés de la Metropolitan a fait pendant l'année 40 enquêtes spéciales sur des questions de vente, de distribution et de production manufacturière. Elle a fait aussi une enquête générale sur la classification industrielle. Ces activités représentent un service économique inappréciable pour le commerce canadien.

MONT LAURIER NOUVELLES DE STE-AGATHE

Ces jours derniers, Mlle Germaine Lefrançois recevait au bridge et au thé pour ses amies! Etaient présentes: Mlle Rachel Saint-Germain, Agathe Reed, Marguerite Godard, Régina Brisebois, Eva-Rose et Léone Morissette, Aline Duval, Laurette et Claire Grenier, Marguerite Courtemanche, Marie-Jeanne Forget et Rosemonde Lamarche. L'ennui fut pour la porte et la gaieté entra pour s'installer en souveraine. Les prix furent gagnés par Mlle Marguerite Godard, L. Grenier. (Celles qui entassent les 50 points ne gagnent donc point? Ohé! C....) Il y eut chant, musique, jeux, charades actées!

A onze heures goûter! Les jeux se prolongèrent assez tard et chacune partit enchantée de sa soirée.

Une soirée fut organisée chez M. et Mme Euclide Nadon, à l'occasion du départ de Mlle Gertrude Dumouchel de la Macaza. Etaient présentes: Mlle Cora Lévis, de Val-Barrette, Eva Paradis, Mme Euclide Nadon, Gerthe Robert, Mlle Antoinette Forget, MM. Euclide Renaud, Yves Lamarche, Richard Chartrand, Euclide Nadon, Augustin Gravel; M. J. Chretien, de Montréal, Ernest Paquin. Il y eut chant, musique et déclamation. Tous s'en retournèrent à une heure assez avancée bien enchantés de leur soirée.

Mme Flavian et Hervé Blouin sont allés à Montréal par affaires très importantes, la semaine dernière.

M. J.-M. L'Allier, notaire et Agent des terres de la Couronne, est allé à Québec récemment.

M. Sam. Ouellette, est à Montréal cette semaine, par affaires.

M. Léonard Moncion, marchand, est à Montréal pour quelques jours. M. Gust. Sabourin, Prop. du Château Laurier est allé à Montréal, la semaine dernière, pour assister au congrès des Hôtels.

M. J.-M. Tremblay est allé passer quelques jours chez ses parents à Montréal.

M. Arthur Duval, de Mont-Laurier, vient d'être transféré à la succursale de la Banque Canadienne-Nationale, de Saint-Jérôme.

M. et Mme Raoul Trottier et leur fille Jeanne, sont allés à Montréal, récemment.

FUNÉRAILLES DE MME JOS. BELAND

Ces jours derniers est décédée Mme Jos. Beland, née Sofranie Bélanger, à l'âge de 71 ans. Le service fut chanté par l'abbé A.-P. Neveu, curé de la cathédrale, assisté des abbés Sicotte et Poirier comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Olida, Napoléon, Napoléon et Albert Beland. Elle laissa pour la pleurer, outre son mari, quatre fils, MM. Albert Beland de Mont-Laurier, Napoléon Beland, Luc des Iles, Josaphat et O. Olida, de Montréal; sept filles, Mmes Omer Thibault de Montréal, A. Brachet, de Saint-Faustin, Ale. Pelletier, de Mont-Laurier, Ferd. Lamarche et P. J. Tardif, de Mont-Laurier; Mlle Donald et Jeanne, de Montréal.

FUNÉRAILLES DE MME HARRY WHEAR

Le 11 février dernier, dans la cathédrale de Mont-Laurier, ont eu lieu les funérailles de Mme Harry Whear, née Elizabeth Larose, décédée, le 9 février, à l'âge de 59 ans et 1 mois. Le service fut chanté par M. l'abbé A.-P. Neveu, assisté des abbés Sicotte et Poirier comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Georges Charbonneau gérant de la Banque d'Amérique Nationale, Horm. Portelance, Horm. Saint-Louis, Emile Lachapelle, Régis Larose, Wm. Beaulieu, tous de Mont-Laurier.

Elle laissa pour la pleurer outre son mari, trois fils, Tommy, Welby, Sammy, sept filles, Mmes Wm. Coyle, (Victoire), Percy Murray, (Florence), Edouard Mielke (Agnès), Mlle Liza, Gerty, Yvonne, Alice. Ses sœurs: Mmes Grégoire Mallette, de Masson; Félix Boucher, de Notre-Dame de la Salotte, Hermas Martin, de Witney; ses frères Régis Larose, de Mont-Laurier, Gabriel Larose, de Rockland.

Assistèrent aux funérailles: Mmes Dr F. Lachapelle, R. Bégau, A. Forget, G. Paquette, H. Portelance, Mlle E. Coursol, A. Brière. Ses nièces Mlle Régina et Ida Larose, sa belle-sœur, Mme Régis Larose, ses gendres: MM. Edouard Mielke, Wm. Coyle, et plusieurs autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

Nous recevons une correspondance d'un abonné de notre journal, venant du Rap. de l'Original, que nous ne pourrions pas à notre grand regret, reproduire, vu qu'elle n'est pas signée.

Si la personne qui nous l'envoie veut bien donner son nom, nous reproduirons avec plaisir cette intéressante communication.

HOPITAL MONT-ROYAL

Pour personnes invalides, âgées ou convalescentes. Cas de maternité strictement privés.

Pension d'enfants si désiré
Mme DAGENAIS, Prop.
1302, Mont-Royal E. MONTREAL
Tél. AMherst 2684

ECHOS DE LA MACAZA

Mlle Gertrude Dumouchel est revenue d'un court séjour chez sa tante Mme Berthe Robert.

Mme Ath. Dumouchel est partie pour L'Annonciation ou elle suivra un traitement, sa jeune fille Mlle Gilberte l'accompagne. Espérons qu'elle nous reviendra bientôt radicalement guérie.

Il nous fait plaisir d'annoncer les fiançailles de Mlle Gilberte Dumouchel, fille de M. Oth. Dumouchel à M. Raoul Varin, de Saint-Sixte, aux heureux fiancés beaucoup de bonheur.

Voici le classement détaillé des concurrents:

Concurrents	Temps
1er G. Gillespie	44.23
2e René Laramée	46.50
3e Roland Gohier	46.55
4e Joseph Pierrotti	48.
5e Antoine Hamel	50.52
6e Richard Grignon	
7e L. Brisebois	
8e Maurice Laramée	

M. Gillespie, gagnant de cette course, recevra une magnifique coupe offerte par la Ville de Sainte-Agathe en l'honneur du Championnat des Laurentides, laquelle il devra gagner trois fois pour en devenir définitivement possesseur.

A l'assemblée régulière du Club Sportif de Sainte-Agathe tenue à l'Hôtel Laurinide Inn, vendredi le 21 février 1930, sous la présidence de M. Clarence Honey, Président du Club et de MM. Prime Belhumeur, S. McQuire, Omer Saint-Amour, Moise Paquette, Albani Lefebvre, directeur du dit Club.

Il a été résolu que M. Prime Belhumeur président du Comité d'organisation, soit autorisé à organiser un programme pour dimanche le 2 mars courant.

Dimanche prochain aura lieu une course indépendante sur le chemin du Tour du Lac, distance de huit milles, dans le but de trouver le meilleur coureur en skis, qui demeure à Sainte-Agathe. Pour cette course le Club Sportif a bien voulu nommer lui-même les huit meilleurs coureurs. Voici le rapport détaillé de ceux qui prendront part à cette course.

MM: Henri Gohier gagnant de la course de l'an dernier, faisant le tour du Lac en 64 minutes; Richard Grignon, classé deuxième l'an dernier terminant la course en 64 minutes et 10 secondes; Jean-Louis Belhumeur, classé troisième l'an dernier avec un temps de 64 minutes 25 secondes; G. Gillespie, gagnant de la course (Cross Country) et du championnat des Laurentides pour l'année 1929-1930, couvrant la distance de cinq milles, par un temps pluvieux, en 44 minutes; Joseph Pierrotti, gagnant cette année, la course de Val-Morin à Sainte-Agathe, distance neuf milles, temps une heure et treize minutes, René Laramée, qui a couvert la distance de Val-Morin à Sainte-Agathe en une heure et quinze minutes. Maurice Laramée, troisième dans la course de Val-Morin à Sainte-Agathe parcourant la distance en une heure et dix-huit minutes, et Roland Gohier, troisième dans la course (Cross Country) en quarante-sept minutes.

G. GILLESPIE GAGNE LE CHAMPIONNAT DES LAURENTIDES

M. Gillespie, de Sainte-Agathe, a gagné la course (Cross Country) de cinq milles dans les montagnes laurentiennes, pour le championnat des Laurentides. M. Gillespie a couvert la distance en quarante-quatre minutes et vingt-trois secondes, battant son plus proche concurrent par deux minutes et vingt-sept secondes.

La course a eu lieu par un temps pluvieux et les concurrents ont été obligés de courir avec leurs skis car il était impossible de glisser.

Cinq seulement des huit concurrents finirent la course.

Les phares de la vie ce sont VOS YEUX!

Ne les négligez pas!
Ne les exposez pas avec des verres communs.



Négliger ses yeux c'est compromettre son avenir.
Les mauvais yeux font les vieilles malheureuses.

CONSULTEZ UN EXPERT

En définitive, il vous en coûtera moins cher.

Institut d'Optique Oumet

4228, rue St-Denis Montréal
Tél. BElair 1661

LA PARALYSIE

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

La paralysie semble être une cessation des contractions des muscles, mais elle est plutôt causée par un défaut du mécanisme des nerfs qui contrôle les muscles. Ce défaut du contrôle nerveux opère soit une relaxation musculaire, soit un état de relaxation; dans l'un ou l'autre cas, nous constatons un manque complet ou partiel de contrôle; ainsi, les muscles qui y sont compris ou la partie du corps que servent les muscles sont paralysés.

Le défaut du contrôle nerveux est causé par un accident subi par les tissus nerveux. S'il s'est produit une maladie de la moelle épinière, il s'opère une paralysie de la sensibilité. Les sentiments du toucher, de la douleur ou de la température sont perdus par suite de la rupture de la connexion qui conduit les sensations de la peau jusqu'à la lésion. La paralysie n'est pas causée par une infection produite par des bactéries. Dans quelques-unes des maladies contagieuses, l'attaque se lance sur la moelle épinière. C'est ce qui arrive dans la paralysie infantile dont l'un des traits caractéristiques est, malheureusement, la paralysie. Des blessures à la tête peuvent causer la paralysie, lorsqu'il se produit une pression par les os sur certains centres nerveux dans le cerveau qui contrôlent les muscles.

Quand un vaisseau sanguin du cerveau se rompt, cela cause une pression; l'étendue de la paralysie qui en résulte est mesurée par l'étendue de l'hémorragie et de son point d'origine. Cet état est connu par le nom d'apoplexie, ou attaque de paralysie. Le sang contenu dans les vaisseaux subit la pression. Si l'enveloppe des vaisseaux sanguins s'affaiblit, les vaisseaux ne peuvent pas résister à cette pression et une hémorragie en résulte. Les vaisseaux sanguins du cerveau sont très délicats, et c'est pour cette raison qu'ils n'ont pas le pouvoir de résister. L'enveloppe des vaisseaux sanguins devient affaiblie par suite de certaines maladies, notamment la syphilis. En d'autres cas, les vaisseaux ne sont pas affaiblis, mais la pression artérielle est tellement augmentée que le sang est forcé au travers de l'enveloppe des vaisseaux.

Le soulagement que l'on peut apporter aux cas de paralysie dépend de la cause de la maladie. Un certain nombre de cas sont curables; on peut réussir à améliorer le cas de certains autres; mais d'autres, hélas nous ne pouvons l'en faire. Nous pouvons réussir à prévenir certaines formes de la paralysie par le contrôle des infections qui en sont la cause.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

La gravure ci-dessus fait voir l'arrière du gigantesque hôtel "Royal York", que le Pacifique Canadien a fait construire l'an dernier à Toronto et auquel il doit déjà, faute d'espace suffisant, ajouter une nouvelle aile de 100 chambres. Les travaux sont passablement avancés, comme on peut le voir ici. Cette aile s'ajoute en effet au centre de la façade arrière et la structure métallique est déjà terminée. Avec cette addition, le nombre de chambres du "Royal York" est porté à 1164. L'aile pourra être occupée vers le mois de juin.

Le premier Challenger fut victorieux. Le succès du nouvel Essex Challenger fut instantané. Dans chaque épreuve qui compte: Performance, aspect, valeur, prix.

Avec des lignes entièrement nouvelles, il provoque l'intérêt. Et son apparence distinctive y contribue pour beaucoup.

Pour la perfection dans les moindres détails intérieurs aussi bien qu'extérieurs, pour l'attention apportée à la finesse et à la beauté, il se compare avec le plus coûteux.

En performance, le nouvel Essex est aussi remarquable. Il a plus de puissance. Son rendement est meilleur. Tout cela aide à comprendre pourquoi il est admiré partout.

Le défi s'adresse à tous. Le nouvel Essex est fier de se montrer et ne demande qu'à prouver ses qualités. Son prix est à la portée de tous.

Vous ne serez jamais satisfait avec tout autre char, tellement il diffère des autos à bas prix.

C'est pourquoi il est celui dont on parle le plus, celui qui est le plus favorablement comparé de l'année.

Le premier Challenger fut victorieux. Le succès du nouvel Essex Challenger fut instantané. Dans chaque épreuve qui compte: Performance, aspect, valeur, prix.

Avec des lignes entièrement nouvelles, il provoque l'intérêt. Et son apparence distinctive y contribue pour beaucoup.

Pour la perfection dans les moindres détails intérieurs aussi bien qu'extérieurs, pour l'attention apportée à la finesse et à la beauté, il se compare avec le plus coûteux.

En performance, le nouvel Essex est aussi remarquable. Il a plus de puissance. Son rendement est meilleur. Tout cela aide à comprendre pourquoi il est admiré partout.

Le défi s'adresse à tous. Le nouvel Essex est fier de se montrer et ne demande qu'à prouver ses qualités. Son prix est à la portée de tous.

Vous ne serez jamais satisfait avec tout autre char, tellement il diffère des autos à bas prix.

C'est pourquoi il est celui dont on parle le plus, celui qui est le plus favorablement comparé de l'année.

Le premier Challenger fut victorieux. Le succès du nouvel Essex Challenger fut instantané. Dans chaque épreuve qui compte: Performance, aspect, valeur, prix.

Avec des lignes entièrement nouvelles, il provoque l'intérêt. Et son apparence distinctive y contribue pour beaucoup.

Pour la perfection dans les moindres détails intérieurs aussi bien qu'extérieurs, pour l'attention apportée à la finesse et à la beauté, il se compare avec le plus coûteux.

En performance, le nouvel Essex est aussi remarquable. Il a plus de puissance. Son rendement est meilleur. Tout cela aide à comprendre pourquoi il est admiré partout.

Le défi s'adresse à tous. Le nouvel Essex est fier de se montrer et ne demande qu'à prouver ses qualités. Son prix est à la portée de tous.

Vous ne serez jamais satisfait avec tout autre char, tellement il diffère des autos à bas prix.

C'est pourquoi il est celui dont on parle le plus, celui qui est le plus favorablement comparé de l'année.

LA PARALYSIE

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE

La paralysie semble être une cessation des contractions des muscles, mais elle est plutôt causée par un défaut du mécanisme des nerfs qui contrôle les muscles. Ce défaut du contrôle nerveux opère soit une relaxation musculaire, soit un état de relaxation; dans l'un ou l'autre cas, nous constatons un manque complet ou partiel de contrôle; ainsi, les muscles qui y sont compris ou la partie du corps que servent les muscles sont paralysés.

Le défaut du contrôle nerveux est causé par un accident subi par les tissus nerveux. S'il s'est produit une maladie de la moelle épinière, il s'opère une paralysie de la sensibilité. Les sentiments du toucher, de la douleur ou de la température sont perdus par suite de la rupture de la connexion qui conduit les sensations de la peau jusqu'à la lésion. La paralysie n'est pas causée par une infection produite par des bactéries. Dans quelques-unes des maladies contagieuses, l'attaque se lance sur la moelle épinière. C'est ce qui arrive dans la paralysie infantile dont l'un des traits caractéristiques est, malheureusement, la paralysie. Des blessures à la tête peuvent causer la paralysie, lorsqu'il se produit une pression par les os sur certains centres nerveux dans le cerveau qui contrôlent les muscles.

Quand un vaisseau sanguin du cerveau se rompt, cela cause une pression; l'étendue de la paralysie qui en résulte est mesurée par l'étendue de l'hémorragie et de son point d'origine. Cet état est connu par le nom d'apoplexie, ou attaque de paralysie. Le sang contenu dans les vaisseaux subit la pression. Si l'enveloppe des vaisseaux sanguins s'affaiblit, les vaisseaux ne peuvent pas résister à cette pression et une hémorragie en résulte. Les vaisseaux sanguins du cerveau sont très délicats, et c'est pour cette raison qu'ils n'ont pas le pouvoir de résister. L'enveloppe des vaisseaux sanguins devient affaiblie par suite de certaines maladies, notamment la syphilis. En d'autres cas, les vaisseaux ne sont pas affaiblis, mais la pression artérielle est tellement augmentée que le sang est forcé au travers de l'enveloppe des vaisseaux.

Le soulagement que l'on peut apporter aux cas de paralysie dépend de la cause de la maladie. Un certain nombre de cas sont curables; on peut réussir à améliorer le cas de certains autres; mais d'autres, hélas nous ne pouvons l'en faire. Nous pouvons réussir à prévenir certaines formes de la paralysie par le contrôle des infections qui en sont la cause.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

La gravure ci-dessus fait voir l'arrière du gigantesque hôtel "Royal York", que le Pacifique Canadien a fait construire l'an dernier à Toronto et auquel il doit déjà, faute d'espace suffisant, ajouter une nouvelle aile de 100 chambres. Les travaux sont passablement avancés, comme on peut le voir ici. Cette aile s'ajoute en effet au centre de la façade arrière et la structure métallique est déjà terminée. Avec cette addition, le nombre de chambres du "Royal York" est porté à 1164. L'aile pourra être occupée vers le mois de juin.

Le premier Challenger fut victorieux. Le succès du nouvel Essex Challenger fut instantané. Dans chaque épreuve qui compte: Performance, aspect, valeur, prix.

Avec des lignes entièrement nouvelles, il provoque l'intérêt. Et son apparence distinctive y contribue pour beaucoup.

Pour la perfection dans les moindres détails intérieurs aussi bien qu'extérieurs, pour l'attention apportée à la finesse et à la beauté, il se compare avec le plus coûteux.

En performance, le nouvel Essex est aussi remarquable. Il a plus de puissance. Son rendement est meilleur. Tout cela aide à comprendre pourquoi il est admiré partout.

Le défi s'adresse à tous. Le nouvel Essex est fier de se montrer et ne demande qu'à prouver ses qualités. Son prix est à la portée de tous.

Vous ne serez jamais satisfait avec tout autre char, tellement il diffère des autos à bas prix.

C'est pourquoi il est celui dont on parle le plus, celui qui est le plus favorablement comparé de l'année.

Le premier Challenger fut victorieux. Le succès du nouvel Essex Challenger fut instantané. Dans chaque épreuve qui compte: Performance, aspect, valeur, prix.

Avec des lignes entièrement nouvelles, il provoque l'intérêt. Et son apparence distinctive y contribue pour beaucoup.

Pour la perfection dans les moindres détails intérieurs aussi bien qu'extérieurs, pour l'attention apportée à la finesse et à la beauté, il se compare avec le plus coûteux.

En performance, le nouvel Essex est aussi remarquable. Il a plus de puissance. Son rendement est meilleur. Tout cela aide à comprendre pourquoi il est admiré partout.

Le défi s'adresse à tous. Le nouvel Essex est fier de se montrer et ne demande qu'à prouver ses qualités. Son prix est à la portée de tous.

Vous ne serez jamais satisfait avec tout autre char, tellement il diffère des autos à bas prix.

C'est pourquoi il est celui dont on parle le plus, celui qui est le plus favorablement comparé de l'année.

Le premier Challenger fut victorieux. Le succès du nouvel Essex Challenger fut instantané. Dans chaque épreuve qui compte: Performance, aspect, valeur, prix.

Avec des lignes entièrement nouvelles, il provoque l'intérêt. Et son apparence distinctive y contribue pour beaucoup.

Pour la perfection dans les moindres détails intérieurs aussi bien qu'extérieurs, pour l'attention apportée à la finesse et à la beauté, il se compare avec le plus coûteux.

En performance, le nouvel Essex est aussi remarquable. Il a plus de puissance. Son rendement est meilleur. Tout cela aide à comprendre pourquoi il est admiré partout.

Le défi s'adresse à tous. Le nouvel Essex est fier de se montrer et ne demande qu'à prouver ses qualités. Son prix est à la portée de tous.

Vous ne serez jamais satisfait avec tout autre char, tellement il diffère des autos à bas prix.

C'est pourquoi il est celui dont on parle le plus, celui qui est le plus favorablement comparé de l'année.

Le premier Challenger fut victorieux. Le succès du nouvel Essex Challenger fut instantané. Dans chaque épreuve qui compte: Performance, aspect, valeur, prix.

Avec des lignes entièrement nouvelles, il provoque l'intérêt. Et son apparence distinctive y contribue pour beaucoup.

Voulez-vous une bonne récolte?

Procurez-vous des semences de belle qualité

Faites un usage judicieux d'engrais chimique

Si vous ne les avez pas encore reçues, demandez nos listes de prix et nous nous ferons un plaisir de vous les envoyer.

Coopérative Fédérée de Québec

SAINTE-ROSALIE JCT., Cté de Bagot

Nouvelle aile au "Royal York"

La gravure ci-dessus fait voir l'arrière du gigantesque hôtel "Royal York", que le Pacifique Canadien a fait construire l'an dernier à Toronto et auquel il doit déjà, faute d'espace suffisant, ajouter une nouvelle aile de 100 chambres. Les travaux sont passablement avancés, comme on peut le voir ici. Cette aile s'ajoute en effet au centre de la façade arrière et la structure métallique est déjà terminée. Avec cette addition, le nombre de chambres du "Royal York" est porté à 1164. L'aile pourra être occupée vers le mois de juin.

Le premier Challenger fut victorieux. Le succès du nouvel Essex Challenger fut instantané. Dans chaque épreuve qui compte: Performance, aspect, valeur, prix.

Avec des lignes entièrement nouvelles, il provoque l'intérêt. Et son apparence distinctive y contribue pour beaucoup.

Pour la perfection dans les moindres détails intérieurs aussi bien qu'extérieurs, pour l'attention apportée à la finesse et à la beauté, il se compare avec le plus coûteux.

En performance, le nouvel Essex est aussi remarquable. Il a plus de puissance. Son rendement est meilleur. Tout cela aide à comprendre pourquoi il est admiré partout.

Le défi s'adresse à tous. Le nouvel Essex est fier de se montrer et ne demande qu'à prouver ses qualités. Son prix est à la portée de tous.

Vous ne serez jamais satisfait avec tout autre char, tellement il diffère des autos à bas prix.

C'est pourquoi il est celui dont on parle le plus, celui qui est le plus favorablement comparé de l'année.

Le premier Challenger fut victorieux. Le succès du nouvel Essex Challenger fut instantané. Dans chaque épreuve qui compte: Performance, aspect, valeur, prix.

Avec des lignes entièrement nouvelles, il provoque l'intérêt. Et son apparence distinctive y contribue pour beaucoup.

Pour la perfection dans les moindres détails intérieurs aussi bien qu'extérieurs, pour l'attention apportée à la finesse et à la beauté, il se compare avec le plus coûteux.

CHRONIQUE DE SAINT-ADELE

Curieux. — Je trouve curieux de voir M. Curieux, correspondant de mon pays à "L'Avenir du Nord" se demander si je suis vide? Vidé en quoi? Vidé de quoi? Et qui m'aurait vidé? Pas lui toujours? Encore moins sa lecture.

S'il a paru à cet imberbe sans nombril ou à ce vieillard enragé que j'avais commencé comme un hon pour finir comme... je dois lui dire qu'il se trompe beaucoup, car je n'ai pas encore commencé. Qu'il attende qu'il espère, qu'il s'ennuie. La chose viendra. Je sortirai peu à peu mes notes de mon vieux tiroir et je n'ai pas encore commencé. "plein" s'apercevra que je suis ion u eue encore que moins épaïs que lui.

Il va sans dire que je ne peux pas exiger de son imposante responsabilité d'écrivain qu'il enlève son masque, puisque moi-même j'en porte un, affaire de m'enjoler, tandis que lui je le soupçonne d'être très beau et recherché des femmes, ce qui lui donne d'aristocratiques allures et lui coûte, bon an, mal an, une douzaine de "Molsons" tous les samedis soirs.

Il m'est arrivé d'écrire dans ce journal des chroniques fort intéressantes, je le déclare sans fausse modestie. Je n'ai jamais posé à l'écrivain, et loin de moi l'idée d'épater mes lecteurs avec une prose molle et sans art que je place, cependant, bien au-dessus du style collant et commercial de M. Curieux qui ferait mieux de s'examiner lui-même avant que de juger les autres.

Cet écrivain, venu tard, et après lui avoir administré moi-même une bonne dose de strychnine littéraire,

essaie maintenant à m'abrutir et à se moquer de moi, comme s'il était, lui, la "fleur des pois".

Si toutefois, il se trouve la plume légère, le cerveau "plein" et le ventre de même; et s'il désire s'engager dans une polémique villageoise, je me ferai un plaisir énorme de relever son défi d'ancien seigneur de bois. Nous rirons.

Il apprendra, pour son profit personnel, si je suis un lion, un mouton ou un e... Mais qu'il craigne mes dernières lances ou derniers coups de griffes. Mon père a vu le jour avant lui, et il a payé à la municipalité de mon village, durant le nombre considérable d'années qu'il y vécut, une somme d'environ \$15,000.00 en taxes de toutes sortes, montant colossal que "Curieux" ou son curieux de père ne paiera pas de sitôt vous pouvez me croire. J'ai donc droit à la parole avant lui.

Je tiens à avertir mon jeune ou vieux édité que s'il est malpropre dans ses chroniques; que s'il avance des choses qu'il soit incapable de prouver, je le dénoncerai à la porte de l'église, après la grand-messe, le dimanche qui suivra ces vieilles bavées de propriétaire ingrat.

Toutefois, j'aime mieux lui dire tout de suite qu'il connaît les auteurs d'envois de valentins et de lettres anonymes. On connaît ça. La clique d'en bas, d'en haut ou du milieu ne m'a jamais fait peur; et l'envoi de telles bouffonneries me fait rire et lever les épaules de pitié. L'aut-il en avoir une intelligence pour passer son temps à de telles niaiseries!

Sainte-Adèle fut longtemps le pays des plaideurs, des lettres anonymes et du poison, versé méthodiquement dans le cœur des honnêtes gens. Voudrait-on revenir à cette pratique

de loucheurs et de flanes-mous? Qu'ils se présentent, face à face, plutôt. On rira. Mais c'est qu'ils sont trop lâches.

J'ignore si "Curieux" connaît les "Valentins" qui adressent ces valentins et font dans les platitudes? Mais s'il est si prompt à défendre les intérêts du village (question du secrétaire, etc) il devrait bien faire taire les mauvaises langues. Il nous rendrait service. Et ensuite se taire lui-même, en nous épargnant la lecture de sa prose, ce qui représenterait un autre service non moins profitable que le premier.

A bientôt, cher "Curieux". Et tiens-toi bien grand, recherché des demoiselles pures et qui ne travaillent pas fort. Si tu aimes les axiomes brûlants en voici un pour toi seul: "Dis-moi qui tu fréquentes je te dirai..."

Surveillance. — Notre paisible village est alarmé. Depuis quelques semaines des visiteurs très affables envoyés par la Commission des Liqueurs surveillent nos hôtels pour se bien rendre compte que les propriétaires observent le règlement. Certes, il est nécessaire que des inspecteurs fassent leur devoir et que nos aubergistes suivent la loi. Mais ne pourraient-ils pas nous laisser tranquilles un moment?

On chuchote que des hôteliers ont été trouvés en faute et qu'ils paieraient une forte amende. C'est bien malheureux car les recettes ne doivent pas être grosses par le temps qui court. Cependant, s'ils ont tort, qu'ils paient! Si on ne respecte pas les lois faites par des législateurs nommés par le peuple, où le peuple ira-t-il? Vers l'anarchie tout simplement. D'un autre côté s'ils n'ont pas tout à fait tort le tribunal devrait être indulgent à leur égard, considérant bien des choses et particulièrement celle-ci, à savoir: que les touristes veulent avoir "a good accommodation". Car enfin, voici un fait.

Sans être un éponge ou un "tapeur", je suis un habitué des grands hôtels de mon village. Je peux dire que les règlements y sont bien observés et que les propriétaires s'efforcent de satisfaire la clientèle.

Dimanche, il y a quinze jours, j'ai vu de mes yeux vu, ce qui s'appelle vu, un groupe de skieurs new-yorkais qui étaient descendus à l'un de nos hôtels, pour se reposer et se dilater la rate. Ils commandèrent du vin et de la bière. L'hôtelier leur a refusé disant que la loi de Québec ne le lui permettait pas. Le plus grand des Américains prit la parole: "That's a funny idea. Are you wet or dry in this wonderful country? That's too bad for you my poor man, but I know a good place not very far from here where we can get everything.

Thank you, gentleman. Come in party".

Et ils quittèrent la place. J'ignore si mon américain disait vrai, mais j'ai des doutes sérieux. N'importe.

Est-ce que nos aimables et bons législateurs ne pourraient amender la loi, en ce sens-là, permettant aux hôteliers de servir du vin et de la bière le dimanche aux touristes? Ah! ce que les vrais Américains, sincères, bons vivants et bons voisins nous aimeraient et chanteraient la sagesse de notre belle province!

C'est malheureux pour les aubergistes qui, pris en faute, auront à payer l'amende et les frais. Une couple de fois par mois, et j'en connais qui seront bientôt lavés. Mais que voulez-vous: "Dura lex, sed lex". Il leur reste une ressource. Imiter le sage Socrate, lequel injustement condamné par les lois de son pays, accepta la peine terrible, sans murmurer, enseignant, de la sorte à tous ses semblables, le profond respect de la loi.

Mais les Socrates de chez-nous sont "canayens" et il leur répugne d'être dociles. Ils ont le sang fougueux et un goût prononcé pour les disputes de tous genres. C'est de pure race. "But wet or dry at St. Adèle?" Dry sometimes, wet all the time, me disait le charretier A. G. en me tapant sur l'épaule. Il y a des gens que le malheur des autres rend spirituels. Moi ça me fait beaucoup de peine, au contraire.

Revenant. — Ce revenant était une revenante. Voici. J'étais à écouter l'autre soir la musique radiographiée dans une maison très "chie" d'en bas, quand tout-à-coup mon hôte me dit: "Vous êtes demandé dans le petit salon bleu".

J'entre. O magie! ô merveille! ô bonheur! Je vois une jolie femme, à l'air de trente-cinq ans, attirante comme dans les romans de M. Bourget, qui me dit: "Allô, tu ne te rappelles pas de moi?"

J'essaie de me souvenir. Impossible. Je n'ai pas la mémoire des figures. La seule bonne mémoire que j'ai je la garde pour nos grands poètes canadiens.

Tu te rappelles pas, continue-t-elle, le lac de "La Fourche"? Ah! déluge de joies! Je faillis m'évanouir. J'avais devant moi Anastasie F... mon ancienne blonde brune, avec qui j'avais été en amour sérieux et agité huit saisons de suite. Elle m'avait abandonné, toutefois, pour un autre prétendant beaucoup mieux que moi, je préfère l'avouer sans vantardise.

J'avais appris, il y a deux ans qu'elle était morte, laissant trois bébés dans la misère. Et c'était elle que j'avais devant moi. De telles

apparitions vous tordent le cœur.

Une revenante! En effet, elle me revenait, mais trop tard!

— Je suis libre, dit-elle, mon mari est mort.

— Mais je croyais que c'était toi qu'on annonçait comme morte?

— Ce fut un erreur de la "Presse". Et toi, comment qu'ça va?

— Je suis marié, ma pauvre Anastasie.

— Pas possible, fit-elle, fort étonnée. Tu ne m'as donc pas attendue? — Comment attendue?

— Je t'avais dit d'attendre que mon mari meure et que j'irais te chercher.

J'ai trouvé cette femme tellement intéressante et si originale que je veillai tard, jusqu'au petit jour, en sa douce compagnie, causant des choses du passé et des caprices du Destin. Pauvre Anastasie!

J'entra chez moi à l'heure solennelle, où l'aube de Dieu se levait sur les montagnes de neige. Je nageais dans un océan de souvenirs et de regrets.

Ma femme, toujours très douce, me dit: "D'où viens-tu, chérie?"

— De causer avec un revenant. — Je les connais, tes revenants, s'exclama-t-elle, blanche ou rouge de colère, je ne saurais le dire exactement.

Ami d'Alceste

NOMININGUE

Aux dernières élections municipales M. Louis Godard, Donat Généreux et Ozias Leduc ont été élus, par acclamation, conseillers municipaux du village de Nominique.

A l'assemblée annuelle de notre Cercle agricole, M. Arthur Lalande a été nommé président, M. Victorin Charbonneau, vice-président, MM. Xavier Martineau, Ovide Paiement, Téléphore Thibault, Arthur Nantel et Adolphe Nantel, directeurs.

M. Geo. Fouché, notre agronome a donné une conférence très intéressante sur la culture en général et sur l'élevage du mouton en particulier.

Le bruit court que nous allons avoir ce printemps de nouvelles maisons de pension spécialement aménagées pour les touristes: M. Larivière sur le Petit Nominique. M. De Greer et M. Xavier St-Jean sur le Grand Nominique et M. Ovide Paiement sur le Lac Ste-Marie.

Il est rumeur que M. Ovide Paiement va subdiviser sa propriété du Lac Ste-Marie, située à un mille environ de l'église, en petits lots de grève qu'il donnera presque gratuitement à ceux qui désireraient se bâtir une résidence d'été. C'est un endroit idéal et des plus charmants qu'il soit possible de rêver.

L'Hôtel Godard vient de changer de propriétaire. Le nouvel hôtelier, M. Joseph Richer espère en faire un établissement de premier ordre et digne de recevoir les touristes au printemps.

Avec l'approche du printemps, un vent d'espérance souffle sur notre belle région. Les citoyens de Nominique semblent comprendre que, par leur bonne union et leur bonne entente, ils arriveront à faire, de leur paroisse, l'un des séjours d'été les plus enchanteurs de la Province, grâce aux quarante laes qu'elle renferme, aux aspects et aux dimensions d'une variété à l'infini.

SAINT-MARGUERITE DU LAC MASSON

Depuis déjà assez longtemps nous comptons les jours pour arriver au 15 février. Enfin donc samedi dernier, quelques parents et amis se réunissaient pour fêter l'anniversaire de naissance de Mme Roch Gauthier ce fut pour elle une très grande surprise. Peu importe tout a été réussi à merveille.

Une lampe électrique sur pier lui fut offerte ainsi que plusieurs autres cadeaux et une adresse lui par Mlle Assistante: M. C. Racette, MM. et Mmes A. Eloi, Ernest et Wilfrid Gauthier, MM. James McGuire, Armand Plote, P. Racette, Jean McGuire, R. Charbonneau, Huddy Miron, Mlle Juliette, Jeanne, Yvette McGuire, Mariette Lamoureux, C. Gauthier, Léonie Gauthier, Georges, M. Paule et J. Gauthier, MM. Jean Welly Miron, Roland, Théo, et Edouard Gauthier, Henri et Valmore Gauthier, Mlle Marguerite Gauthier, M. Omer Lamoureux.

N'oublions pas qu'il y avait plusieurs amis de Sainte-Adèle, malgré les neuf milles de distance qui nous séparent.

Il y eut musique, chant, danses et goûter.

Tous se sont retirés à une heure assez avancée et enchantés de cette soirée si amusante.

Etaient de passage au Lac Masson, M. le notaire et Mme Cardinal et leur famille.

Réparations générales, Assortiment complet de parties d'autos, Accessoires, etc.

GASOLINE, HUILES

Allez à la



St-Jérôme

Pour la saison froide, Place à louer, Garage chauffé, \$8.00 par mois

Pour renseignements, voyez M. SANSOUCIE, Gérant, Téléphone 410 — St-Jérôme

Boîte Postale 705

Téléphone 289

Buanderie Canadienne

TEINTURE ET NETTOYAGE FRANCAIS
PRESSAGE A LA VAPEUR

ED. BOIVIN, PROP.

Coin des rues Scott et Labelle

SAINT-JEROME

WILLIE LABELLE

ENTREPRENEUR-GENERAL

CONSTRUCTION GENERALE, — FONDATIONS
PLANCHERS EN CIMENT,
COUVERTURES EN GRAVOIS, Etc.
POLISSAGE DES PLANCHERS A L'ELECTRICITE
PRIX MODERES
Travail exécuté avec soin et promptitude
Téléphone 59

122, Ave Parent

St-Jérôme

BEAUTE NOUVELLE

POUR LE

Nouveau Ford

Les lignes du nouveau Ford et ses couleurs attrayantes en font un char de très belle apparence. Venez le constater vous-même à notre salon de vente, vendredi, 7 courant, et les jours suivants.



Salon Lauzon & Allaire

263, rue Saint-Georges

Tél. 254

Saint-Jérôme

HOTEL A VENDRE

DANS LES LAURENTIDES



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le mardi 25 février 1930, des soumissions pour des réparations au quai de Bagotville, comté de Chicoutimi, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour réparations au quai, Bagotville, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, se procurer le devis et la formule de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., de l'Association des Constructeurs de Québec, 267, rue Saint-Paul, Québec, P. Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de Chicoutimi, P. Q., et de Bagotville, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans la dite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie de chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

REMARQUE. — On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en

Par ordre, N. DESJARDINS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 7 février 1930.

Amis du RADIO Écoutez

L'HEURE
MUSICALE de la
Bièrre DOW Old Stock

Scènes vues
dans le
STUDIO de
la DOW



Programmes à Venir

Samedi	Mars 1	CKAC	10.20—11.20
Mardi	" 4	CFCF	7.30— 8.30
Jeu	" 6	CFCF	7.30— 8.30
Samedi	" 8	CKAC	10.20—11.20
Mardi	" 11	CKAC	7.00— 8.00
Jeu	" 13	CFCF	7.30— 8.30

Old Stock Ale
Mûrie à Point

PRIME par la FORCE et par la QUALITÉ

Le Coin de Celiber

MES OPINIONS

MARIAGE MIXTE?

Dédié à l'ami Jean, Montréal

J'ai ta lettre devant moi, et je souris en te relisant. Assurément, à Montréal où tu habites maintenant, tu n'oubles pas, j'en suis positif, la bonne "Reine du Nord", mais tu dois t'en donner du plaisir dans ce "gros village". Beaucoup d'envient, mon vieux, car si les applications sont nombreuses à des positions comme la tienne le nombre des élus est passablement restreint: ceci ressemble à la conquête du ciel. Je t'admire et suis heureux pour toi...

Ta question me rend perplexe: "Le bonheur peut-il exister, dans le mariage, entre deux personnes de religion différente?" Si je ne te connaissais pas à fond, je me dirais: "Voilà Jean amoureux!" Mais j'ose croire, ce qui me donne l'occasion de ne pas être indécis à ton égard, et à toi la chance de ne pas te trahir, qu'il n'y a là qu'une simple curiosité de ta part ou une légère fantaisie de savoir ce que j'en pense. Et bien, puisque tu le désires, en quelques lignes, les yeux dans les yeux tout comme autrefois quand nous causions secrets, je te dis: Ceci ne me sourit pas, et je doute fort que le bonheur puisse exister!... Je t'en donne mes raisons: tu y adhéras, les rejetteras, peu importe: tu veux mon avis, le voici.

L'amour est un sentiment universel et j'entends par là que tous les humains aiment. L'amour existe: il est dans tous les coeurs car Dieu en

les créant y mit ce sentiment. Le cœur a une fonction qui est d'aimer: pauvres ou riches, princes ou mendiants, possèdent au même degré l'amour. Il y a plusieurs religions, essentiellement une véritable et plusieurs erronées, qui ont leurs adeptes. Physiquement comme moralement, tous les êtres humains, quelque soit leur culte, possèdent cette soif humaine d'être à deux, de sentir vibrer leur cœur vers ce frisson qui est la vie. Un protestant peut aimer une catholique à la folie et réciproquement: il n'y a en cela que la conséquence d'un sentiment unique et identique chez tous.

Je ne veux pas dire que le mariage étouffe l'amour, que cet amour pourra s'éteindre, car il existe de ces unions mixtes qui sont très éducatrices. Mais ce n'est là que de l'exception à une règle qui dans son principe ne le conseille pas. Dans le mariage, Jean, et tu dois l'avoir entendu dire maintes fois, il existe des contrariétés. Il faut savoir mettre de l'eau dans son vin, et il ne suffit parfois que d'un verre cassé pour brouiller la bonne entente. Et vois-tu ce qui arrive? L'homme s'il est protestant suit sa religion, et la femme, catholique, fait la sienne. Dans ce fait même, il y a déjà une discordance d'union, de lien, et dans le conjugal pour maintenir l'harmonie, la coopération est nécessaire. C'est un premier conflit qui, banal les premières années, peut devenir sérieux dans la suite. Et s'il existe entre l'homme et la femme des divergences d'opinion qui ont presque toujours comme conséquence la dispute, il est à craindre la naissance d'un conflit très grave relativement à l'éducation des enfants. Si des concessions ont été faites, et que l'une

des parties a le droit exclusif d'élever les enfants dans sa propre religion, il n'en restera pas moins pour ces derniers quand ils pourront juger les faits, une certaine appréhension, un doute plus étendu qu'on le croit et qui déterminera chez eux cette attitude très voisine de l'indifférence. Je t'en ai dit assez, je crois. Donc, de l'élasticité à ces arguments que j'ai couchés sur le papier sans les développer et tu auras tout de suite l'admettre que j'ai un peu raison. En tout cas, je te le confesse, j'ai l'air d'être des principes qui sans être fanatiques sont justes, et je sais bien que sur cette question tu penses tel que moi. Tu as voulu éprouver ma morale: sache bien qu'elle est encore solide, aussi solide que la vieille amitié que je te porte depuis longtemps.

II

CHEZ LA FEMME

Dédié à Huguette, Montréal

Le 12 octobre 1928, Fleur de Réve, de Sainte-Agathe, recevait par le journal une réponse à sa question: "Quelle est à votre avis la femme idéale?" Huguette, en quelques lignes, je vais vous donner mon opinion très sincèrement. Vous savez que j'ai là-dessus de drôles idées... Que voulez-vous? On est tel que la nature nous a fait.

Votre question précise: "Quelles sont les deux qualités indispensables à la femme?" En soi, elle en possède beaucoup et je les admire toutes. Quant à me prononcer sur celles qui lui sont nécessaires, il me faudrait, Huguette, n'être plus célibataire et avoir fait des études personnelles sur le sujet. Toutefois, en bien considérant, je crois que ces deux qualités pourraient se résumer en ces deux mots: humaine et bonne.

La femme doit être humaine... c'est-à-dire qu'elle doit être femme. Dieu en la créant lui a donné un rôle à remplir, une œuvre à effectuer. De nos jours, malheureusement, la femme prend trop d'allures viriles, elle tente trop à imiter l'homme, ce qui la dénature et lui enlève son prestige. Autrefois, la femme comprenait mieux sa valeur; le luxe ou l'ambition n'avait pas jeté sur elle ses droits de conquête; elle avait sa chevelure à elle, son costume particulier, ses manières propres. Je comprends qu'aujourd'hui la mode a suivi son cours. Je n'en suis pas contre la chevelure actuelle; je ne déteste pas les robes courtes pourvu bien entendu que le mot court ne soit pas employé au superlatif; je ne déteste pas une robe de bal habilement taillée pourvu qu'elle soit décente; je ne suis pas contre la culotte pour dames pourvu qu'elle ne soit employée qu'en campagne et dans un décor intime. Mais sur tous ces points, l'exagération a écrit de gros volumes, et la femme a perdu de ce caractère qui l'ennoblissait. Je ne conserve dans mes opinions que le juste milieu. La cigarette est de mode de nos jours: toutefois, Huguette, tout en croyant à une femme qui fume ferait une bonne épouse, je n'aimerais pas que a mienne use de ces petits bouts de abac roulé qui appartiennent à mon sexe. Je n'aimerais pas non plus que la dame fasse de la politique: j'exigerais cependant qu'elle vote si les lois de mon pays l'obligent. Et je considère que ce n'est pas de l'égoïsme, mais de la logique. La femme est meilleure que l'homme: elle a un rôle à remplir qui est d'une sublimité d'ange et ce rôle qui contient tous ces beaux sentiments résume à mon avis la tâche la plus ingrate, c'est-à-dire, mais la plus divine pourtant... Elle doit être bonne. La beauté apporte peu. Bien compris que l'ultra-laid n'est pas à conseiller. La beauté physique n'a qu'un temps: ça dure que l'espace d'un matin tout comme les roses... Et si à part cette beauté, la femme a de grands défauts, il restera un jour comme le dit Voltaire "une peau fanée et une bête en plus". Elle doit être aimante, capable de dévouement et d'énergie, consciente de son rôle; elle doit avoir des principes des tolérances, un caractère supportable et le désir sol de de faire de son foyer un oasis au bonheur. Car Huguette, il doit en falloir de la tolérance parfois, car l'homme est capricieux, égoïste, mesquin. Mais je doute fort cependant qu'une femme ne puisse pas trouver le bonheur quand elle comprend sa valeur et la met à profit. Car l'homme, à moins qu'il ne soit une brute, comprend aussi et le remarque quand la compagne de sa vie n'est plus d'être la lumière de son foyer, est son soutien à travers la marche si ardue de l'existence...

Tous les mauvais ménages proviennent de ces exagérations de la part de la femme et de l'indifférence du foyer chez les hommes. Le mariage est une grande chose: c'est pour la vie. La femme est en droit d'exiger de l'homme ce que ce dernier exige d'elle: elle doit choisir longuement ne pas agir à l'aveugle si elle ne veut pas détruire son avenir. Un autre français a dit: "Les hommes ne sont pas des anges!" Il a certainement raison. Je le prouverai plus tard. Pour le moment, que la femme garde ce caractère qui lui est propre et elle restera humaine, dans le cadre qui lui est dévolu, et elle fera en-

core l'œuvre la plus noble jamais confiée à aucune créature. Vous le croyez, Huguette, j'en suis heureux, et vous sachant humaine et bonne, je souhaite que votre petit mari vous rende la réciprocité.

III

JALOUSIE

Dédié à Lorraine

Je sais que vous avez raison quand vous me dites que la jalousie est un vilain défaut. Le fait que vous me racontiez ne me surprend guère: j'en ai constaté de semblables. Si vous me le permettez, au cours de l'été prochain je me servirai de votre histoire pour en broder un roman. Ceux à qui le chapeau ira, le coifferont sans dire un mot. En attendant, laissez faire les choses: rira bien qui rira le dernier.

Il n'y a rien que j'admire comme une franche émulation, mais je déteste toutes ces fausses ambitions qui n'ont comme objet que la haine. Inutile de tenter l'ascension d'un sommet, vous n'en avez pas le droit. "Descends!" crie-t-on. Inutile de tenter de faire une œuvre, c'est la lapidation comme récompense. Inutile d'aspirer à des honneurs, vous ne les méritez pas. Si vous êtes jeunes et si vos talents vous permettent une considération, vous n'avez pas le droit d'être considéré. On ira chercher à l'extérieur des êtres incomplets. J'ai déjà connu un chef de pompiers qui, dans plusieurs circonstances, a fait preuve d'un dévouement exceptionnel, et qu'une mauvaise jalousie a forcé à démissionner. Il avait une épouse et des enfants: dans les fêtes, il n'eût été que normal que ses enfants fussent la présentation des bouquets, etc... Savez-vous qui les présentait? Les enfants du sous-chef. La femme de ce dernier trop arrogante et cela sans raison, faisait tempête, etc. Ceci ne paye jamais Lorraine, et tôt ou tard, on doit courber la tête.

Je vous répondrai plus longuement une de ces semaines et je vous dédicacerai l'article. Savez-vous que dans la semaine subséquente à la publication de mon article: "L'Envie!", j'ai reçu une lettre d'une chevelure grisonnante du comté, lettre qui sonnait: "Mes félicitations! Sois catégorique. L'Envie est notre vilain défaut... Ne néglige pas les vieux... Ils en ont besoin!" Je crois qu'il était dans la bonne note...

IV

LE MASQUE NOIR

La semaine prochaine, L'Avenir du Nord commencera la publication de mon roman qui n'est qu'une sim-

ple œuvre d'imagination, et qui a pour cadre principal Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse, Sainte-Agathe et toutes les villages depuis Saint-Jérôme jusqu'à Ferme-Neuve. Le rôle-titre est tenu par M. Arthur Lesage, chef de police à Saint-Jérôme à qui est confiée la tâche de capturer un bandit qui habite notre région. Près de cinquante personnes du comté 6-voluent dans cette histoire. J'ose croire que cette œuvre bien humble sera appréciée comme étant l'œuvre d'un jeune qui n'a qu'un but: chanter son comté, le faire mieux connaître, mieux apprécier et mettre en évidence nos hommes publics qui ont de la valeur... Je reprendrai d'ailleurs plus tard une nouvelle série de silhouettes et une série d'articles descriptifs sur nos villages laurentiens.

V

LA REINE DU CARNAVAL

Le tag-day organisé par le dévoué Josée a remporté un vif succès puisque le montant des recettes a été de \$323.00. Une dizaine de jeunes filles ont pris part à cette collecte, se sont dévouées, et la population a droit d'être remerciée du superbe accueil qu'elle leur a donné. Mlle Léontine Aubry s'est classée première et devient ainsi "la Reine du Carnaval". Le montant de l'argent perçu se chiffre à \$76.80. Je la félicite personnellement. Je sais que son élection à ce poste est bien vue de toute la population et du comité d'organisation. Elle aura donc la charge de conduire le carnaval, d'être reçue triomphalement au bal, samedi soir, et d'être grande dame, dimanche. Elle est la fille de notre échevin M. Charles Aubry. Nos félicitations.

Il ne faudrait pas cependant oublier de mentionner le nom de Mlle Hélène Cyr. Cette jeune fille qui se classe la seconde dans le concours avec un montant perçu de \$76.30 (voyez la différence!) a fait un travail gigantesque et s'est dévouée outre mesure. Elle a semblé quelque peu démoralisée, mais on peut dire que cette défaite (si on peut parler ainsi) est une victoire. A peine comme, elle s'est attirée par son succès et son travail une popularité telle que tous lui sont très sympathiques.

La troisième, Mlle Anita Decelle mérite aussi une mention. Elle a rapporté le montant de \$66.50. Mlle Decelle n'est à Saint-Jérôme que depuis un an, ce qui est une preuve de sa grande activité.

Ces deux dernières seront les dames d'honneur de la Reine et lui feront escorte. Ce sera certes un splendide tableau que de les voir toutes

trois évoluer en maîtresses sur la scène jérémonienne.

"La Reine du Carnaval" a une tâche honorifique et ses compagnes aussi. A elle incombe la responsabilité de faire bonne figure, car une fête comme celle-là, qui attire tant d'étrangers doit être parfaite. Bien qu'âgée de 18 ans, Mlle Aubry rendra son rôle à merveille, nous en sommes convaincus. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

Le bal si on en juge par le travail colossal que fait l'ami Jean-Charles aura un succès fameux. Comme j'assiste, ramoli sûr, à cette soirée, au nom du journal qui me demande de faire le meilleur rapport possible, je me permettrai, la semaine prochaine, de donner mon appréciation sur la soirée, d'esquisser le portrait de l'organisateur, et de faire en quelques traits de plume, la silhouette littéraire de la "Reine du Carnaval" et de ses dames d'honneur, toutes trois totalement inconnues pour moi.

J'aurais aimé assister aux fêtes de dimanche, pour le simple fait de faire un rapport ce qui est facile quand les fêtes sont splendides. Malheureusement, je dois m'absenter du comté. Mais je sais trop bien qu'un comité d'organisation qui a comme secrétaire un type à la Emile Martin n'a pas besoin de reporters, et ceux-ci peuvent dormir sur leurs deux oreilles sans craindre "qu'après eux c'est le déluge".

Organisateurs, à vous le plus beau des succès. Jérémoniens et jérémoniens, faites-vous le devoir de faire de ce carnaval, une fête sportive dont l'histoire se souviendra toujours.

CELIBER



Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le vendredi 14 mars 1930, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q., lesdites soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour un édifice public, Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q."

On peut consulter les plans et le devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en Chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, du maître de poste, Sainte-Anne-de-Bellevue, P. Q., et du Surintendant, 150 rue Saint-Paul ouest, Montréal, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur la formule fournie par le ministère, conformément aux conditions mentionnées dans ladite formule.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
N. DESJARDINS, Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 février 1930.

VENDEUR DEMANDE

Des applications sont sollicitées pour des positions de sous-agents vendeurs de la nouvelle ligne de

DE SOTO (6 et 8) et Trucks FARCO
PRODUITS DE CHRYSLER

Le huit cylindres seul est muni du carburateur "down draft" et de ressorts à supports en caoutchouc, et se vend à moins de \$1,500.

Adressez vos demandes à

H. M. MILNE

DISTRIBUTEUR DE LA MANUFACTURE

Boîte Postale 261 Saint-Jérôme



Assurément...

vous pouvez le servir chaud

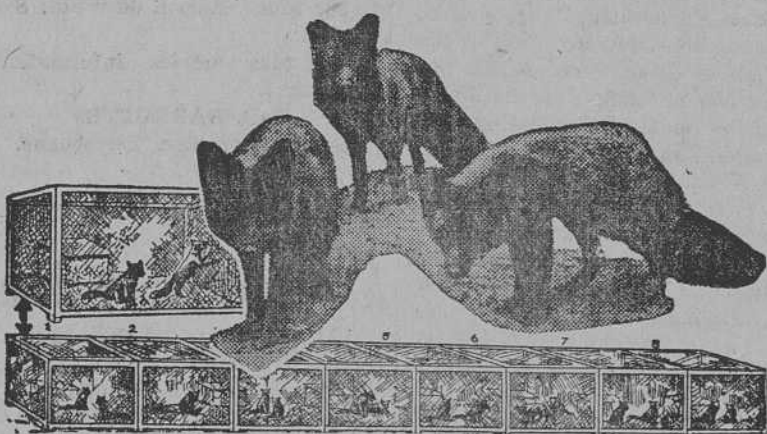
La plupart des gens désirent un déjeuner chaud en temps froid. Le Shredded Wheat est délicieusement réchauffant quand on le mange avec du lait chaud. Faites croustiller les biscuits dans le four et versez du lait chaud sur ceux-ci. Les savoureuses fibres demeurent assez solides pour encourager une mastication parfaite—ce qui est si bon pour les enfants. Délicieux pour tous repas avec des fruits frais ou en compote.

SHREDDED WHEAT



AVEC TOUT LE SON
DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

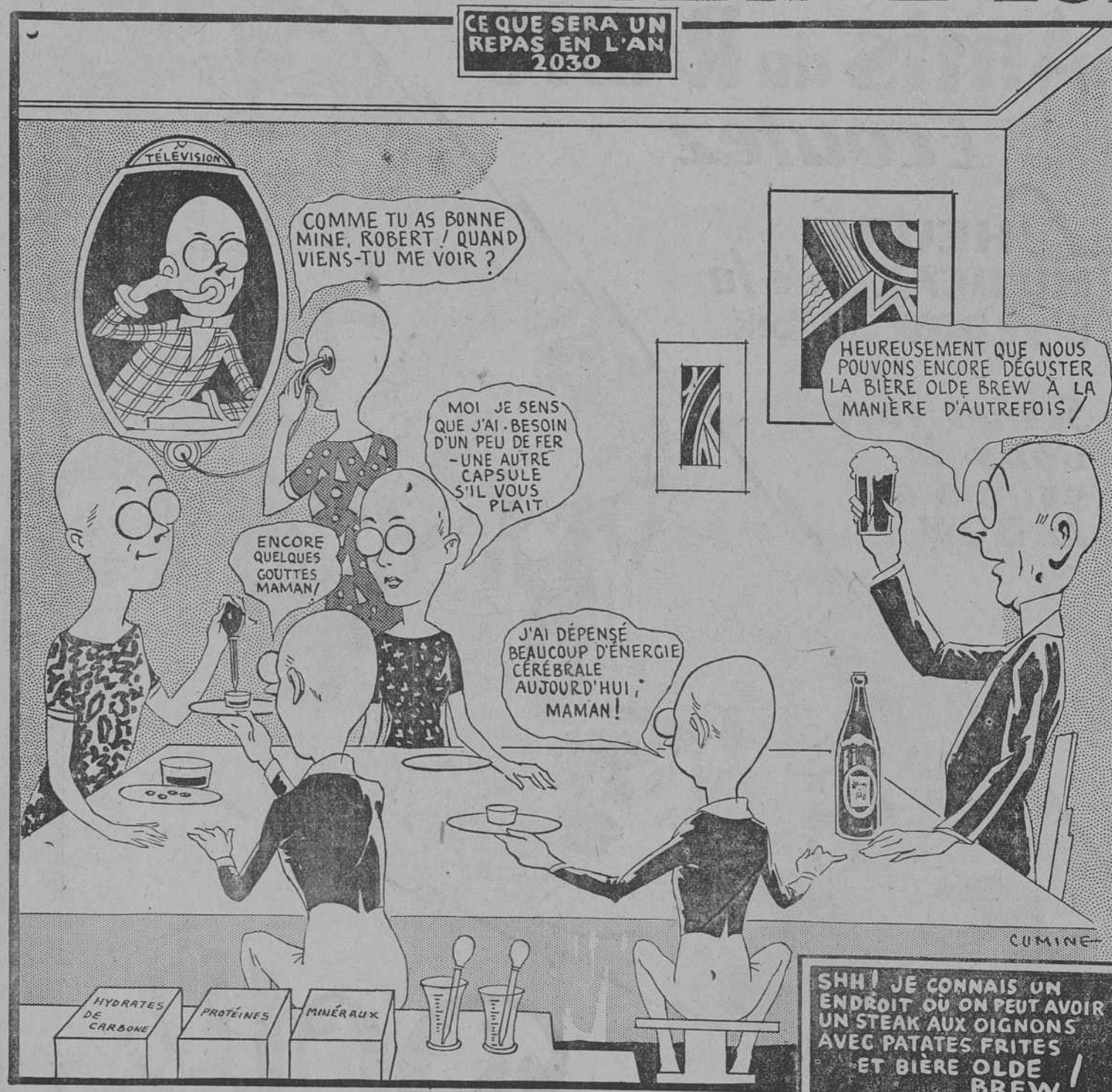


J'ai fait \$30,000 avec un capital de \$2,000 en trois ans

"dans l'élevage des Renards Argentés Enregistrés," dit un éleveur bien connu.
"J'ai commencé avec un capital de \$2,000.00 pour deux couples. Dès la deuxième année ces derniers me donnèrent dix jeunes."
"Depuis trois ans j'ai vendu pour au-delà de \$6,000.00 de renards vivants et en peau, et je possède aujourd'hui un stock que je ne vendrais pas pour \$24,000.00."
Si vous avez acheté des Renards Argentés vous aussi vous posséderez une petite fortune aujourd'hui. Achetez-en et faites de l'argent. C'est la plus riche industrie de la province.
Achetez vos renards des éleveurs ci-dessous. Leurs renards sont tous enregistrés et de la plus haute qualité. Ils vous donnent aussi les meilleures garanties et se feront un plaisir de vous renseigner. Ecrivez-leur immédiatement et allez visiter leurs fermes.

DONNAONA SILVER FOX RANCHES, E. Sturges, Gen. Mgr., Ste. Dorothée, Que.
RENAUDIERE DE LAYAL DES RAPIDES, INC. Parc Laurier, J. Drolet, Pres., Laval des Rapides.
RENAUDIERE DE ST. CHAISE, INC. J. E. Landolt, Pres., St. Hyacinthe, Que.
B. Vinet, Pres., Tremblayville, Montréal.
RENAUDIERE CO-OPERATIVE ROYALE, INC. W. Lorrain, Pres., Abouéville, Que.
RENAUDIERE FORTIER, R. Fortier, Prop., 251 St. Denis, Montréal.
RENAUDIERE PASTEUR, LITE. A. D. Tremblay, Pres., Laval des Rapides, Que.
RENAUDIERE ARGENTÉS BEETZ LITE. J. Beetz, Pres., 954 Hartland Ave., Montréal.
J. A. BRABANT & E. CHEVRIER, Vaudreuil Station, Que.
RENAUDIERE RIVIERE, H. J. Lavender, Prop., Riv. des Prairies, Que.
J. Miron, Prop., L'Assomption, Que.
RENAUDIERE BELMONT, LITE. L. Belva, Prop., 1213 St. Denis, Montréal.
LAURENDEAU & LANGEVIN, St. Gabriel, Bruden, Que.
RENAUDIERE MONTCALM, St. Simard, Prop., Ste. Julie, Que.
RENAUDIERE MODERNE, ENRG. J. J. Hamel, Prop., Abouéville, Que.
RENAUDIERE BELLERIVE, N. Legault, Prop., Valleyfield, Que.
RENAUDIERE ST. POLYCARPE, A. Grenier, Prop., St. Polycarpe, Que.
RENAUDIERE SOULANGES, PARC RIVERAIN, R. Laurin, Prop., Coteau Landing, Que.

DANS CENT ANS D'ICI



Pourquoi attendre encore cent ans—essayez-en une bouteille immédiatement!

Frontenac
Olde Brew Ale
Réserve Spéciale



DOM LUCIEN DAVID

A SAINT-JEROME

Nous avions le très grand honneur, jeudi dernier, de recevoir à Saint-Jérôme, le savant bénédictin, Dom Lucien David, prieur de l'abbaye de Saint Wandrille, directeur de la "Revue du chant grégorien", l'un des plus ardents propagandistes de ce chant grégorien en réalité si magnifique.

Le père Dom David donna une première conférence à un auditoire réellement trop restreint jeudi dernier à 8 1/2 heures.

M. le curé Geoffrion présenta le savant moine et nous révéla ce qu'il était: rien moins que le bras droit de Dom Pothier, chargé par la Sainteté Pie X de restaurer le chant grégorien.

Le Père Dom David nous présente une trop courte conférence à notre gré et nous parla de la beauté du chant grégorien, de sa nécessité dans les églises. "Au point de vue artistique, dit-il, je ne connais pas grand chose de plus éloquent que ce chant." A Liège, le directeur du conservatoire de musique ayant entendu un court "résumé" de ce chant d'avoir pu en ignorer les beautés.

Le chant grégorien effraie parce qu'on ne le connaît pas. En réalité il est très facile. Il est simple parce qu'il doit l'être: c'est un chant d'église. Il doit être aussi à la portée de tous les fidèles.

Dans le commencement de l'église et même jusqu'aux siècles derniers, toute la nef chantait avec le chœur proprement dit et on comprend pourquoi alors la foi était si vive et les fêtes chrétiennes si belles, quand des milliers de voix s'élevaient dans une même prière chantée avec dévotion et recueillement.

En France et en Belgique, en maintes églises, on revient à cette belle coutume, et c'est tout le monde qui est en communion d'idées avec l'officiant, tel que ce doit être normalement. Le chant grégorien dit quelque chose, quand on chante un Kyrie, un Agnus Dei en chant grégorien, il faut le prier.

Sans doute on a fait de magnifiques partitions avec les Kyrie Gloria, mais cette musique distrairait notre esprit au lieu de nous ramener au prêtre. Le chant grégorien a été destiné à faire mieux suivre la messe. Voilà pourquoi les Souverains Pontifes insistent sur la résurrection du chant grégorien, dans tout l'univers catholique.

Pie X n'a pas restauré le chant grégorien pour sauter à une aède archéologique, parce que les papes antérieurs l'avaient insinué, parce qu'on le chantait dès le 12e ou 13e siècle. Non. Quand on le considère et qu'on l'étudie on comprend ce désir de Pie X. Au point de vue artistique d'ailleurs, le chant grégorien nous réserve des surprises, il contient des richesses extrêmes: c'est de la mélodie pure.

Pour bien exécuter du chant grégorien il n'y a que deux choses essen-

tielles ou presque: savoir parler et savoir bien parler.

Dom David exprima aussi le désir que des dames suivent les cours de chant grégorien car elles doivent être capables elles aussi d'alterner avec les hommes et le chœur. "Les papes ont jamais défendu les voix mixtes dans l'église, comme on le dit souvent, mais il faut que ces voix chantent la même chose, qu'elles aient la même intention pieuse."

Dom David chanta aussi quelques courts passages de la messe en chant grégorien afin d'illustrer sa conférence. Il explique les commencements et la conception du chant grégorien, d'une manière tout à fait charmante et à la portée de tous.

Aux messes de 9 1/2 et de 10 1/2 dimanche il dirigea notre chorale et chanta lui-même quelques parties. Nous devons dire que tout le monde a très bien compris et apprécié la beauté de ce chant.

"Lorsque je reviendrai, dit Dom David, dans sa conférence de dimanche après-midi, je suis sûr qu'à Saint-Jérôme, je n'aurai qu'à écouter, car tout le monde remplissant l'église à sa capacité, chantera et alternera avec le prêtre et le chœur, et la piété que je remarque très vive aura doublé. Ce sera très beau, très édifiant".

Souhaitons que ce vœu se réalise à Saint-Jérôme, car réellement nous y avons tout à gagner.

A ce propos il serait peut-être bon de dire que les dames sont non seulement admises, mais invitées à assister aux leçons de chant grégorien, données chaque jeudi soir dans la salle paroissiale par M. Charbonneau, le si capable directeur de la Schola Cantorum.

M. Charbonneau lui-même nous dit "qu'il nous attendait". Profitez-en et enrichissez votre bagage intellectuel et musical.

Saint-Jérôme se doit de remercier Dom David d'avoir bien voulu nous visiter et d'être venu encourager nos efforts et nos débuts.

CHANTAL

SAINT-CALIXTE

Lundi dernier MM. Médéric Duval, secrétaire, et Joseph Duval, maire, avaient le plaisir de recevoir M. Emile Archambault de Montréal.

Le Club des glisseurs est en vigueur. Tous les soirs les hourrahs se font entendre. Signe de départ.

Vieux et jeunes, tous vont se récréer sur nos belles collines pour respirer à pleins poumons le bon air de nos Laurentides.

Mardi soir un groupe d'amis se réunissait chez M. François Grenier pour fêter son anniversaire de naissance. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Wilfrid Dufresne, M. et Mme Roch Leclair, M. et Mme Médéric Lajoie, M. et Mme J.-B. Dufresne, M. France Landreville et quelques autres.

La soirée se passa agréablement. Les héros de la fête eurent plusieurs jolis cadeaux.

SAINT-JOVITE

M. Aimé Robitaille revenait la semaine dernière d'un court voyage à Saint-Jérôme.

M. Isidore Meilleur de Val-Barrette, est depuis quelques semaines chez son oncle, M. Frédéric Meilleur, où il fait l'installation de l'électricité.

Mlle Anrore Meilleur accompagnée de Mlle Corine Boivin, se rendaient, samedi après-midi, à Sainte-Agathe des Monts.

Mme Arthur Meilleur accompagnée de sa fille Mariette, de Mlle Liliane Meilleur, Aurèle Meilleur, se rendaient lundi dernier à Sainte-Agathe.

Mlle Simone Vanier partait samedi dernier pour Montréal. Elle en revenait lundi soir, accompagnée de sa sœur Cécile.

Mgr Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, était mardi avant-midi, de passage à Saint-Jovite.

Mardi dernier, Mme C. Proulx recevait à un cinq cent. Parmi les invités on remarquait: Mme J.-A. Clermont, Mme Robert, Mme P. Marchand, Mme J.-A. Normandeau, Mme G. Dury, Mme E. Rochon, Mme I. Watchorn, Mme G. Gervais, Mlle D. Vanchesteing, Mme P. Cloutier.

Dimanche, le 2 mars, à l'Hôtel Relais, aura lieu le souper annuel "Du bon vieux temps", donné par les Chevaliers de Colomb. Tous les membres se feront un devoir de s'y rendre, et je puis leur dire sans être indiscret, qu'un fameux plat de "Chèvre Lantée" sera servi. N'oubliez pas de vous rendre, pour en connaître le bon goût.

Jeudi dernier, Mme J.-A. Marchand recevait à un cinq cent. Parmi les invités on remarquait: Mme C. Proulx, Mme P. Cloutier, Mme J.-A. Clermont, Mme P. Robert, Mme G. Dury, Mme Watchorn, Mlle Barrette, Mme H. Grignon, Mme R. Désailliers. Un copieux goûter termina le joyeux après-midi.

Mlle Véronique Charbonneau est en promenade depuis quelques semaines.

Le Gray Roch Inn est depuis quelque temps visité par de nombreux américains qui viennent profiter de tous les amusements qu'on peut trouver dans nos belles Laurentides.

Ces jours derniers, Mme H. E. Rochon donnait une partie de cartes suivie d'un thé. Etaient présentes: Mmes Jules Lapointe, J.-A. Normandeau, J.-A. Clermont, P. Robert, R. Marchand, C. Proulx, H. Grignon, R. Cuff, G. Dury, G. Gervais, F.-E. Watchorn, R. Taché, R. Dessaillier, L. Paquin, E. Dufour, F.-A. Desjardins. Les prix furent gagnés par Mmes P. Robert et C. Proulx. Le thé était servi par Mmes Watchorn, Taché et Rochon. Toutes se retirèrent enchantées de leur après-midi.

SAINTE SOPHIE

M. et Mme Ed. Lamarche étaient à Saint-Lin, lundi en voyage d'affaires.

Mlle Georgette Trudeau était en visite chez sa sœur Mme Ed. Lamarche, la semaine dernière.

Mme Zotique Lamarche a passé une quinzaine chez sa fille, Mme Jos Renaud, et ses fils, MM. Olivier et Noé Lamarche.

Un grand nombre de cultivateurs de notre paroisse ont assisté aux cours d'agriculture donnés à Saint-Jérôme, cette semaine.

M. et Mme Georges Breen étaient de passage à Saint-Jérôme, la semaine dernière.

Mlle Bertha Fulton est à l'hôpital et doit y subir une opération. A notre malade, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Mick Renaud, de New-Glasgow, était en visite chez M. Ed. Lamarche, dimanche dernier, ainsi que M. et Mme Jos. Renaud.

Mme Ed. Lamarche était en visite chez ses parents, M. et Mme Japhet Trudeau, ainsi que son mari et ses enfants.

M. Olivier Lamarche recevra quelques amis à l'occasion des jour gras.

NEW-GLASGOW

Belle soirée chez M. Stanislas Auger, samedi le 15. Mme Fernando Lamarche, sœur de M. Auger, recevait les invités avec sa grâce coutumière.

Pendant les heures joyeuses qui s'écoulaient, l'on fit du chant, de la musique et surtout l'on dansa ferme. On goûter qui a contenté les plus gourmands, fut servi aux invités. Tous y firent honneur et les louanges allèrent bientôt à Mme Lamarche, qui, en plus d'être une charmante hôtesse, se qualifie si bien en fait d'art culinaire.

Parmi les personnes présentes on remarquait: M. et Mme Zoé Desjardins, M. et Mme L. Heureux, leur fils Jean, de Terrebonne; M. et Mme U. Bald Auger, de Saint-Jacques; M. et Mme Didier Beaudoin, de Saint-Esprit; Mmes Jeannette, Marie-Ange Auger, Mmes Allard, de Saint-Lin; Mmes M.-Ange Bernard, Annie Segal, Liane Lamarche, Berthe et Alice Lamarche, M. et Mme Ed. Moreau, Mmes Lucienne Villeneuve, Germaine et Palmyre Renaud, Mlle Dennison,

STE-ANNE DU LAC

Mercredi le 19, se réunissait chez M. Arthur Bélec, un grand nombre de parents et amis. Le souper servi, il y eut chant et musique. Parmi les invités, l'on remarquait: Mme Matte, M. et Mme Camille Bélec, Mlle Maria Bélec, M. et Mme Onias Bélec, Mlle Antoinette Douat, MM. François et Paul Bélec, M. et Mme Damien Bélec, Roger, Damien, Rhéa Bélec, M. et Mme Oscar Raymond, Yvonne, Antonio, Joseph, Béatrice Raymond, M. et Mme Jos. Paiement, Annette et Léo Paiement, Mlle Yvonne Laurin et M. Arthur Bélec. Tous s'en retourneront enchantés de leur veillée.

Dimanche le 16, Mlle Yvonne Laurin est allée visiter ses parents, avec son ami M. Rosario Bigras.

Jedi le 20, Mme Arthur Bélec est allée avec son fils, prendre le dîner chez sa mère, Mme Oscar Raymond et sa petite famille sont allées passer quelque temps chez leurs parents, M. et Mme Camille Bélec.

Mlle Allarie, MM. Victor et René Allard, Bruno Thuot, L.-Auger, J. Corbeil, Ferd. Desjardins, de Saint-Lin; Lionel Renaud, de Montréal; Roland Pauzé, Lionel Bernard, Adrien Renaud, Solano Pauzé, R. Bernatchez, Philippe Lamarche, C. McCubbin, P. Smith, Lucien Paul Antonio, Chs.-Omer Alarie, Sally Segal, H. Nightingale, et quelques autres dont les noms nous échappent.

Tous se séparèrent à une heure matinale emportant de cette soirée, le meilleur souvenir.

M. Antonin Sauriol, de Montréal, est de passage chez ses tantes, Mmes G.-G. Gratton et Arthur Kirk.

Un malheureux accident est arrivé à la fillette de M. et Mme Albert Pauzé, Victoire, qui s'est brisée une jambe, en faisant du "toboggan" au couvent de Saint-Lin, où elle est pensionnaire. On nous assure qu'elle est en bonne voie de guérison.

Mme Zotique Lamarche est venue passer quelques jours chez sa fille, Mme Jos. Renaud.

Nous avons une température printanière et il semble que ce temps idéal apporte plus d'activité aux affaires journalières; les cultivateurs en profitent pour faire les charroyages d'hiver.

M. Lionel Renaud, de Montréal, a passé la fin de semaine chez ses parents.

LES SUCRES

Nous tenons à la disposition de notre clientèle un assortiment complet de

Chalumeaux, Canistres à sirop, Meches, Briques à four, Chaudières, Bouilloires à sucre de la meilleure qualité et à des prix défiant toute compétition.

LAVIOLETTE LIMITEE

Servir est notre raison d'être.

ETABLIE 1889

COIN ST-GEORGES ET LEGAULT

MAGASIN INDEPENDANT VICTORIA

HENRI GAREAU

St-Faustin Station

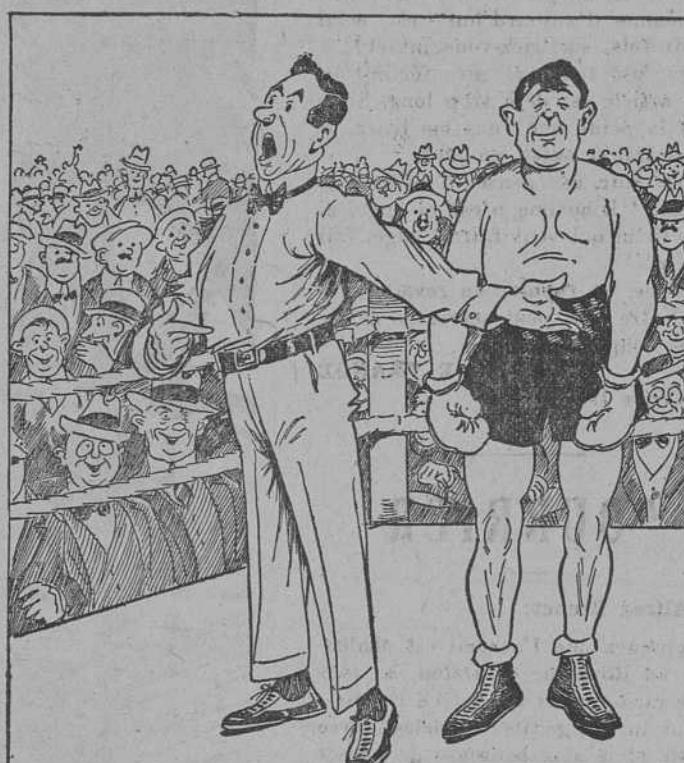
Spéciaux du 3 au 8 mars

POUR DU COMPTANT

SUCRE GRANULE	5.85	THE NOIR SALADA	69c
le 100 lbs.		la lb.	
SUCRE GRANULE	6c	THE VERT VICTORIA	73c
la lb.		la lb.	
BEURRE DE BEURRIERIE	43c	THE NOIR VICTORIA	75c
la lb.		la lb.	
BLE SOUFFLE Quaker	13c	THE NOIR LAVAL	59c
la lb.		la lb.	
PATES HIRONDELLE	21c	Je viens de recevoir un nouveau lot	
2 boîtes pour		D'INDIENNE en coupons — une	
BEAUX BALAIS 5 cordes	31c	grande variété de pa-	
Pour		trons. La lb.	1.00
PECHES "Rosedale"	25c	Quelques HABITS complets pour	
Pour		hommes et garçons — à très bon	
BISCUITS Mélangés	11c	marché.	
La lb.			
HUILE OLIVE Victoria	54c	GRAINES DE JARDINS	25c
La chopine pour		1930. 7 paquets pour	
SAVON Baby's own	25c	1 balance pour peser 1 once jusqu'à	
3 pour		265 lbs. — presque	
CONFITURES AUX FRAMBOISES	35c	neuve pour	15.00
40 oz.			
CHICKEN HADDIES	23c	Je viens de recevoir un nouveau lot	
1 lb. Petits aiglelins Boite		de PRELATS. Mes prix sont les	
BONBONNETS Klondykes	35c	plus bas.	
2 lbs pour			
JELLY BEANS	35c	HADDOCK GELE, FRAIS	9c
2 lbs pour		la lb.	
ESSENCES JONAS 2 oz.	35c	Le prix de mes grosses CLAQUES	
ass. 3 bouteilles pour		est aussi bas que n'importe quel	
		catalogue. J'en ai un gros assorti-	
		ment, pour bien vous servir.	

T'a pas ?

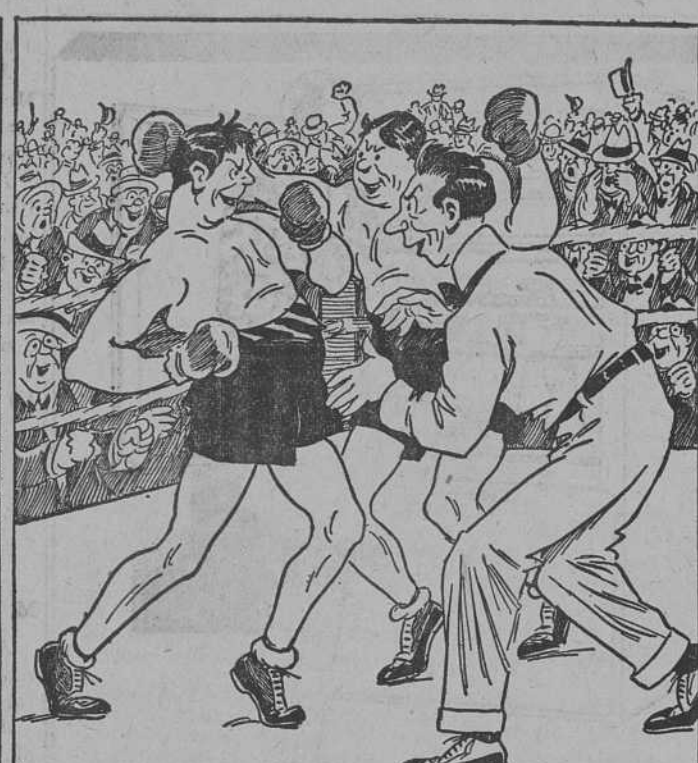
par RACEY



T'AS-PAS DÉJÀ ACCEPTÉ DAGIR COMME ARBITRE À UN TOURNOI DE BOXE DE TON CLUB?



TU T'APPROCHES UN PEU TROP ET UN VIOLENT COUP DE DROITE VIENT SOUDAIN S'APLATIR SUR TON OREILLE.



ET JUSTE COMME LES ADVERSAIRES VIENNENT DE SE LANCER DANS UNE BELLE EXHIBITION ET QUE TU COMMENCES À PRENDRE TON RÔLE AU SÉRIEUX



T'AS-PAS ESSAYÉ UNE BLACK HORSE? ÇA AIDE À CONSERVER UN PEU D'INTÉRÊT POUR LE MANLY ART.

ECOLE TECHNIQUE

1200 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

COURS D'AUTOMOBILISME: — Un cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile, préparant aux examens de mécaniciens en véhicules-moteurs. Moteurs de tous genres. L'Ecole Technique de Montréal est la seule autorisée à faire passer ces examens. Nos diplômés sont recherchés par tous les bons garages. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Venez ou écrivez. Le prochain cours commencera le 10 mars 1930.

HOPITAL PRIVÉ CRESCENT

Chirurgie: Hernie, Appendicite, Maladies de la Femme, etc.

Service Spécial d'Accouchement

Dr. G. E. MILETTE
Chirurgien-Chef
1535, rue Crescent, près Ste-Catherine
MONTREAL

Les Champions font leurs preuves!

Ces bons vieux de la vieille! Leurs sports sont sains et naturels comme le Gin Canadien Melchers Croix d'Or la boisson qu'ils préfèrent.



Fabrique à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLAONS:

Gros: - 40 onces \$3.65
Moyen: - 26 onces 2.55
Petit: - 10 onces 1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distillateurs depuis 1898

Distilleries à Berthierville, Qué.

Bureau-Chef: Montréal.

Gin Canadien
Melchers
Croix d'Or

dites simplement—

"Bière

Black Horse Dawes
s.v.p.!"

AU ROYAUME DE DZINN

PETITES POLEMQUES

Lettre ouverte à M. Velox, féministe, à propos d'un article sur la femme moderne — janvier 1930.

Le lendemain de la victoire des Alliés, les peuples subirent une vague de modernisme. — Littérature moderne, peinture moderne, musique moderne, architecture moderne, machinerie moderne, vie moderne, esprit moderne: tout se modernisait et l'on aurait voulu que, seule, la femme ne devint pas moderne. Absurdité, non sens.

La guerre grandit l'action de la femme, l'anoblit. Le départ du chef de famille, de l'époux, du frère, du fils — la rareté du gain — la hausse du coût de la vie journalière — obligèrent la femme à prendre une part active dans le gouvernement et le soutien de la famille. Durant ces jours de deuils, de larmes, la femme déserta les salles de danse, les cinémas, les théâtres. Elle oublia ces vieilles connaissances, qu'elle retrouvait la paix signée, pour se consacrer qu'à la patrie menacée, qu'à ses enfants. En voulez-vous des exemples récents, lisez le "Cœur des Femmes de France" de Maurice Barrès. Vous pleurez en parcourant ces pages d'héroïsme. Et, dans beaucoup de foyers, hélas, c'est encore la guerre; une visite à l'hôpital militaire de Sainte-Anne-de-Bellevue, près de Montréal, vous convaincront. Des soldats au visage monstrueux, mutilés, des idiots (par les gaz allemands) y demeurent, tandis que l'épouse, par son travail et la pension accordée, fait vivre et ses enfants et son mari. Femme moderne admirable et incon nue!

Habitant une maison moderne où toutes les commodités se trouvent réunies pour rendre son travail plus facile, parfait, plus vite, la femme a des loisirs qu'elle occupe à l'étude, à la charité, aux sports. Jadis, la mère travaillait de l'aurore au crépuscule. Le lavage à la cuve, le repassage à la chaleur suffoquante du poêle à fourneau, la tuaient. Laves, fers électriques font de ces opérations, un jeu. La brosse à cigare remplace avantageusement le nettoyage du plancher, au sable.

La cuisine de nos grand-mères était plus saine, dites-vous? Accepteriez-vous le régime au lard, galette de sarrasin, fèves au lard. Elles filaient, tricotaient — Accepteriez-vous de votre femme, habit d'étoffe du pays, bas de laine, mouchoir rouge à carreaux, mocassins, souliers

de boeuf. — Elles savaient élever leurs enfants, ne les dorlotaient pas. Aimeriez-vous que vos enfants, pieds nus, pantalon déchiré courent la rue comme vous les champs? Pouvons-nous demeurer anciennes lorsque vous devenez modernes? Comme vous, monsieur, la femme change avec le temps!

Elle s'occupe de sports. Pourquoi vous fâchez? A qui la faute? Au couvent, elle fait de la culture physique, joue à la balle au camp, patine sur l'ordre des commissaires. "Un esprit sain dans un corps sain!" Ce principe, elle le met en pratique, jeune fille, jeune femme. Les moralistes de s'écrier: — "Nos grand-mères ne pratiquaient ni l'automobile ni l'avion — je les crois — ces moyens de locomotion n'existant que depuis quelques années. Quelle différence, cependant, entre la femme au volant et la femme, sur le devant d'une "sleigh" guidée et fouet en mains! Durant la guerre, une petite française, au volant d'une Citroën, passa au travers des balles allemandes, pour porter aux premières lignes, une dépêche importante. Cette "chauffeuse" si ébrie, M. Velox, était-elle une effrontée ou une héroïne?

La cigarette n'est pas une marque distinctive de la femme moderne. Modernes, beaucoup de mes amies le sont — malgré tout, elles ne fument pas. De nos jours la cigarette parfumée, la coupe de champagne remplacent la pipe, la tabatière, la cruche de whisky de certaines anciennes.

Sport! revenons-y. La femme moderne est une fervente du goret, du ski, du tennis, des quilles, pourquoi? Tout simplement, parce que dans des maisons d'affaires, des compagnies, les directeurs obligent leur personnel féminin à former des clubs. Ils n'ignorent pas que la santé, le travail, la bonne humeur sont favorisés par ces exercices. Et, entre nous, si la femme ne participait pas à vos sports, monsieur, vous intéresseraient-ils beaucoup? Je vous vois les dédaigner pour fréquenter de nouveau... les ruelles des Précieuses!

La femme, réellement sportive, oublie ruban, dentelle, fard, rouge à lèvres. Elle n'a qu'une ambition, qu'une volonté, qu'un désir: briser tel record! Est-il nation plus sportive que la nation américaine? Est-il nation où la femme est plus simple, plus naturelle, moins maquillée que la femme américaine? La femme qui pratique le sport, sans excès, reste jeune longtemps. Elle jouit d'une jeunesse agréable. Ce n'est pas celle qui se chauffe frileusement au coin du feu qui fait la plus belle vieille! Cheveux courts, robes courtes. Ne

pleurez pas, monsieur, vous verrez l'ère des cheveux longs, des robes longues: elles allongent — inégalement — qu'importe, c'est mieux que rien. Ah! cheveux courts, que d'encre, vous avez fait verser. A vous disputer, on oubliait cette gracieuse définition: "Un être à cheveux longs, aux idées courtes." Mais, mais, ne sachant que faire, un jour, n'avez-vous pas arrêté votre pensée vagabonde sur la planche des costumes dans Larousse? Eh bien! Oh! rien, vous avez vu? — Quoi? — Des femmes à cheveux courts, des hommes à cheveux longs, des hommes à cheveux courts, des femmes à cheveux longs. — Puisque vous avez coupé les vôtres, monsieur, pourquoi ne couperiez-vous pas les nôtres? Et cela fait si longtemps que l'on discute là-dessus que ce n'est plus moderne. Rappelez-vous un certain... Samson, il y a plus de deux mille ans... La femme moderne a perdu ses belles manières et ne tient pas à les retrouver, croyez-le, monsieur, car en même temps, elle retrouverait ces chevaliers-servants qui partout la suivaient, l'ennuyaient de leurs services et de leurs flatteries. En ce temps, où ils nous baisaient la main à tout propos (pouah!) les hommes n'auraient pas battu une femme même avec une rose (je ne dis pas ça pour vous!).

La femme moderne s'empare de toutes les positions. Ne vous désolerez pas. Lors même qu'elle sera avocate émérite ou un médecin distingué, quand sonnera pour elle l'heure de l'amour, elle abandonnera pour vous, position lucrative, salaire élevé. Elle deviendra maîtresse de maison modeste, mère de famille admirable. Elle apportera à votre foyer, ses connaissances, son expérience pour faire de "vos" fils des vaillants comme leur père; de vos filles, des femmes capables d'être les compagnes et les collaboratrices de leurs maris! (Barrès) — Savoir du latin ou du grec, n'empêche pas le faire cuire un rôti ou de repêcher des chaussettes.

La femme moderne demande le droit de vote — non pour arriver au gouvernement — électeur et éligible — ont deux termes différents — mais pour pouvoir nommer des hommes qui travailleront pour le bien du pays, pour le bien de nos familles canadiennes-françaises.

La femme moderne n'est pas une révolutionnaire. Elle sait qu'il faut un chef à la famille. Elle l'a choisi librement, elle lui obéit. Elle veut être sa compagne, elle travaillera avec lui mais elle n'en sera jamais l'esclave!

Ne jugez pas sur les apparences un peu osées, un peu frivoles de la femme moderne. Cherchez et vous trouverez un cœur toujours féminin, toujours prêt à aimer et à se dévouer. La femme est toujours femme. Elle a ses qualités comme elle a ses défauts. Pourquoi lui jeter l'anathème, Velox? — Si nous, femmes modernes, établissons un parallèle entre le jeune homme d'aujourd'hui et celui d'autrefois, sortirez-vous intact?

Je n'ose toucher au féminisme. Mon article est déjà trop long. Si je vaudrais la peine que vous me lisiez, je reprendrais ce sujet, un jour.

Pour finir, une pensée à méditer de Pascal: "L'homme n'est ni ange, ni bête. Celui qui veut faire l'ange, fait la bête!"

Sur ce, un rapide au revoir, Velox. Votre nom peut servir de devise à nos temps modernes!

E. TRANGE

13 février 1930.

COURRIER

M. Alfred Brunet:

Apprenez que l'accueil est chaleureux au Royaume de Dzin, à plus forte raison, pour un Alfred Brunet.

J'ai lu vos petits articles avec plaisir et je suis heureuse de penser que vous voulez employer votre plume au service du courrier.

Vous lire me sera toujours un grand plaisir.

Revenez, dites? Que le coin des Polémiques ne vous soit pas inconnu.

E. Trange:

C'est dommage, voilà près de quinze jours que votre article-réponse à Velox est retardé. Qu'importe s'il attaque la Femme française, la polémique par dessus l'océan n'en sera que plus intéressante.

Souffrez que j'aie trouvé "étrange" et d'ôler de vous voir arriver timide et gênée. L'image m'a fait rire, vous me pardonnez? J'ai aussi souri à l'idée que Noëlla reproduisait "les bonhommes, à cheval sur des voitures de déménagement". J'attends avec impatience le résultat de la discussion du cercle. Venez vite m'en donner le compte-rendu.

L'article "Quand l'ombre de mai plane", avait le bénéfice d'attirer l'attention en vertu de la loi des contrastes. Votre dernier dédié à Guy M. ne paraîtra que la semaine prochaine, pour permettre la publication de votre "femme moderne" Amitiés.

Thé-Réze:

J'ai eu l'idée de mettre votre "Courrier" et j'aurais signé "Manan". Je n'y avais pas pensé dans mes allusions...

Vos amies sont les bienvenues au courrier, ne craignez pas de le leur dire.

Non ce n'est pas Mme la Grippe qui a empêché la publication du courrier, quelque temps. Des difficultés, des mésententes, comme il s'en

rencontre dans toute organisation. Votre hypothèse sur la probabilité de l'existence d'un brun n'en est pas aussi la raison.

J'espère que vous me reviendrez? DZINN

Dzin:

Cette résurrection du Royaume m'a fait double plaisir, dont celui apporté par votre "Bonjour en passant" n'est pas le moindre. Merci du trop grand honneur! Je vous retourne le mien, amplifié de mes affectueux souvenirs.

Mon dernier voyage à Montréal ne m'a laissé que d'heureux souvenirs, surtout ceux à l'adresse d'une personne... que vous connaissez bien! Mais il me faut avouer que ma gourmandise aurait désiré plus que cette courte entrevue, plus que cette courtoisie causerie... au bout de la banquette d'un "Tram" qui aurait certes pu gagner un prix de course!

Vous vous déclarez cicérone pour ceux qui désireraient visiter la rue Colborne? L'intéressé en question peut s'attendre à nombre de visites! N'est-ce pas que l'espérance fait du bien, quand il nous faut dire "Au Revoir"?

SIM

A Guy M.

Monsieur "Vous"

Si la fée bienfaisante qui a présidé à votre baptême n'avait fait don de ses prérogatives, de sa puissance, de ses visions de l'avenir, je vous aurais dit... ce que vous êtes; et même aujourd'hui, sans bien vous connaître pourtant, je ne puis que l'appeler! Je vous ai dit de quel nom, j'aurais habillé le "VOUS" où semble s'incarner le don de... flâner et de... moquer!

Où, j'aime, j'adore la discussion... plus que les concessions que vous me faites. Vous avouerez que ma déception en vous lisant? J'ai vu voulu m'offrir le plaisir de vous voir couronné! J'avais rêvé même voir l'éclair de vos yeux et de votre... épaule! Que me faut-il donc dire pour vous faire... rager? (plait-il?) Ma mémoire — fidèle pour ce qui lui plaît — a conservé en précieuse une certaine phrase, les quelque part: "Pour blesser un homme le plus douloureusement, visez son ORGUEIL". En tant qu'homme, ce dieu mignon doit être votre... Mais aussi, il ne m'est pas permis de conclure du général... à un particulier. J'aime

mieux croire que vous pourriez être l'EXCEPTION confirmant la règle... Saluez, Maître Guy, et venez me dire si vous regrettez d'avoir "s peu flâné en affaires en vous souscrivant... AMI!"

SIM

A E. Trange

Vous trouverez peut-être étrange que je vous arrive ainsi sans crier gare! C'est que votre mystère m'attire, et que une certaine phrase de l'avenir me rend perplexe. La devinez-vous? Ce n'est pas un à un reproche à la P.-g., que je considère plutôt comme pain béni, dont il ne faut pas abuser, mais je vois la bonne intention de votre part, à mon égard, et la prenant pour telle, je réponds à votre billet... que je ne connais pas. D'autant plus que certaines allusions de "Dzin" me font penser que nous pouvons avoir certain lien de parenté... Serait-ce l'effet de mon désir que me fait dire cela?

SIM

A Laure Hacie

On me dit que je vous connais... et vous? Je connaissez-vous?... Dites, me permettez-vous de soulèver un coin de ce voile qui vous cache? L'incognito est charmant autant que subtil, mais qu'il est cruel pour la curiosité féminine. Un secret, entre nous!... N'allez, n'allons jamais échanger cette quasi-vérité devant quelque membre du sexe masculin!...

Je vous tends la main, me serait-il plus facile de vous reconnaître ainsi?

SIM

GRATIS



Magnifique plat à patte non couvert—10 pièces—valeur \$1.00, donné gratis avec le Thé de Café

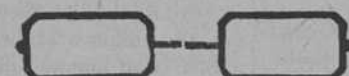
MIKADO

meilleur que tout autre thé et café du même prix. En vente partout à 75¢ la livre. Demandez-le à votre fournisseur

GLOBE TEA CO. MONTREAL

Examen de la Vue

Ceux qui s'y spécialisent doivent en être les juges



PICHE - BORDELEAU

Optométristes-Opticiens licenciés

1593, RUE ST-DENIS - MONTREAL
En face du Théâtre St-Denis - Tél. Harbour 1435

Chaque poste Bell est un poste de "longue distance"

Service plus rapide—et plus économique que jamais

Le service téléphonique de "longue distance" s'améliore constamment. Soixante-quinze pour cent des appels sont maintenant complétés pendant que vous êtes au téléphone.

En 1927 il fallait en moyenne 5.8 minutes pour établir la connexion. En 1929 la moyenne était de 3.5 minutes par appel et nombre de communications sont établies à l'instant.

Et avec cette accélération les taux du service de "longue distance" ont été réduits deux fois l'année dernière. Chaque poste Bell est un poste de "longue distance" qui vous permet de communiquer dans toute la province ou aux antipodes — plus rapidement — et à meilleur compte — que jamais.



... un bon coup



La **BIÈRE MOLSON**
"La Bière que votre Arrière-Grand-Père Buvaît"



Pourquoi récolter de la glace quand vous pouvez avoir un

Réfrigérateur électrique

Pour seulement

\$25.00

comptant

Pas de nécessité pour tout ce travail pénible durant février. Laissez la glace de côté. Installez un REFRIGÉRATEUR ELECTRIQUE dans votre demeure selon les termes de cette offre spéciale. Seulement \$25.00 comptant et douze à dix-huit mois pour payer la balance. AUCUNE CHARGE D'INTERET. Venez nous voir aujourd'hui.

GATINEAU ELECTRIC LIGHT
Company Limited

SAINTE-THERÈSE

Dimanche soir dernier, M. et Mme Damien Filiatreault recevaient en l'honneur de Mlle Marthe Pelland, étudiante en médecine à l'Université de Montréal.

M. Jean Waddell, caissier à la banque de Montréal à Arundel, est actuellement en promenade à Sainte-Thérèse.

Un Carnaval a lieu à Saint-Jérôme dimanche. Il est à croire que beaucoup de témoins s'y rendront. Il y a un grand bal samedi soir à Saint-Jérôme et la "Reine du Carnaval" y sera applaudie.

THEATRE ROXY

Vendredi et samedi: Tim McCoy dans "Overland Telegraph". Une splendide vue des prairies. Comédie, etc.

Lundi et mardi, Georges Bancroft dans "Wolf of Wall Street". Une

émouvante histoire qui se déroule dans les centres financiers de New-York, dans ces milieux où la fièvre de la Bourse fait des heureux et coule des vies. En plus, comédie, etc.

Mercredi et jeudi, Jack Holt dans "Sunset Past". Une idylle des plus tragiques qui vous soulèvera, car l'homme combat tous les dangers et même le feu pour arriver au succès. Une vue à conseiller comme Wolf of Wall Street.

Vendredi et samedi "The Battle of the Sexes" avec le populaire Don Alvarado et Philip Haver. Une vue qu'il faut voir sans faute.

BOUTONS

Disparaissent à vue. Les boutons disparaissent tellement vite par l'usage du "Sootha-Salva" que vous pouvez les voir sécher. La plupart s'en vont la nuit. Procurez-vous Sootha-Salva aujourd'hui chez votre pharmacien. Belle peau neuve demain matin.

C'est le choix des sages que de préférer ce thé savoureux

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

GRATIS

Mettez le coupon ci-dessous à la poste et vous recevrez une brochure traitant de la TOITURE

RIB-ROLL ECONOMIE

Procurez-vous une copie gratuite de cette brochure comportant toutes sortes de renseignements sur la Toiture "Rib-Roll Economie" et expliquant comment la poser.

Cette magnifique toile à toiture, permanente et incombustible, est fabriquée dans les marques "Council Standard" et "Superior" et vient en feuilles de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur. S'emploie pour toitures et lambrissement des maisons, granges, remises, garages, etc.

En vente partout par l'intermédiaire d'agents.

Eastern Steel Products Limited

1335, ave. Delorimier, Montréal
MONTREAL TORONTO PRESTON

Eastern Steel Products Ltd.,
1335, ave. Delorimier, Montréal.

Veuillez m'envoyer vos dépliants en même temps que des échantillons de la Toile à Toiture "Rib-Roll Economie", de clous à toiture "Led Hed" et de Laitte Métallique "Economie Double-Maille".

Nom.....

Adresse.....



Mettez ce Coupon

UNE NOUVELLE ROUTE REGIONALE

LE PROJET DE PROLONGEMENT DE LA ROUTE REGIONALE MONTREAL-MONT-LAURIER JUSQU'A SENNETERRE EN ABITIBI

Liste des noms d'Associations Professionnelles, de Chambres de Commerce, de Clubs, de Corporations Municipales de Villes, de Comtés, de Villages, de Paroisses, de Cantons, etc. etc. qui demandent au Gouvernement Provincial de Québec, et en particulier à l'Honorable M. J.-E. Perreault, Ministre de la Voirie, le prolongement immédiat de la route susmentionnée, Mont-Laurier, Ferme-Neuve, Mont-Saint-Michel, Lac Saint-Paul, Sainte-Anne du Lac, le Lac Cakabonga (Cabonga) jusqu'à Senneterre, ainsi que de celle d'Ottawa-Hull-Maniwaki, de Maniwaki, Bois Franc, Montclair, Lytton jusqu'au Lac Cakabonga (Partie N. E.), où se trouverait le point de jonction avec la route projetée "Montréal-Mont-Laurier-Senneterre."

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

L'Union Catholique des Cultivateurs de la Province de Québec. La Chambre de Commerce de la Ville de Saint-Jérôme de Terrebonne.

VILLES

Montréal, Outremont, Saint-Jérôme, Lévis, Mont-Laurier, Iberville, Shawinigan Falls, Terrebonne, Bécancour, Laval des Rapides, Sainte-Thérèse, Saint-Tite, Sainte-Agathe des Monts.

COMTES

Abitibi, Labelle, Terrebonne, Laval, Montcalm, L'Assomption, Argenteuil, Saint-Maurice, Saint-Jean, Champlain, Shefford, Portneuf, Soulanges, Lac Saint-Jean Ouest.

VILLAGES

Pointe-Fortune (Vaud.) Cabane, (Témisc.) Saint-Joseph, (Soul.) Lacaille, (Lab.) Shawbridge, (Terr.) Laurierville, (Még.) La Reine, (Abit.) Vandreville, (Vaud.) Sainte-Hélène de Bagot, Varennes, (Verch.) Saint-Sauveur des Monts, (Terr.) Macamic, (Abit.) Ivry-sur-le-Lac, (Terr.) Pont-Rouge, (Portn.) N. Des Anges, (Portn.) Montbello, (Pap.) Pont-Viau, (Laval) Saint-Jean-Baptiste de Béthune, (Terr.) Sainte-Adèle, (Terr.) Roxton Falls, (Shefford) Deux-Rivières, (Champ.) Côteau-Landing, (Soul.) L'Annonciation, (Lab.) Ferme-Neuve, (Lab.) Thurso, (Pap.) Station-du-Côteau, (Soul.) Montmorency, (Montn.) Saint-Faustin, (Terr.) Masson, (Pap.) Saint-Zotique, (Soul.) Saint-Alexis de Montcalm, Nominique, (Lab.) Stanbridge Sta., (Missisquoi) Grondines, (Pap.) Tadoussac (Saguen.) Saint-Anselme, (Dorch.) Saint-Eustache, (Deux-Montagnes)

PAROISSES

Saint-Basile le Grand, (Portn.) Saint-Donat de Montcalm, Neuville, (Portn.) Saints-Anges de Buckland, (Bell.) N. D. du Mont-Carmel, (Champ.) Lavaltrie, (Berth.) Sainte-Anne de Stukely, (Sheff.) Sainte-Marguerite, (Terr.) Saint-Jérusalem, (Argout.) Saint-Augustin, (Portn.) Saint-Hilaire, (Rouville) Saint-Constant, (Laprairie) Marville, (Rouv.) Saint-Paul, (Joliette) Saint-Paul-Ermitte, (L'Assom.) Saint-Marc de Fiquery, (Abit.) Saint-André-Alexis, (Pap.) Saint-Barnabé, (St-Hya.) Kings-y Falls (Drum.) Ste-Hélène, (Bagot), Sainte-Sophie de Lacorne, (Terr.) Saint-Joseph de Deschambault, (Portn.) Varennes, (Verch.) Sainte-Flore Est, (Saint-Maur.) Brébeuf, (Terr.) Piedmont, (Terr.) Saint-Casimir, (Portn.) N. D. du Bon-Secours, (Rouv.) N. D. des Saints-Docteurs, (Témisc.) Mont-Saint-Amand, (Lab.) Saint-Charles de Grondines, (Portn.) Saint-Sulpice, (L'Assom.) St-Basile, (Portn.) Saint-Hermas, (Deux-Mont.) Grenville et Augmentation, (Arg.) Sainte-Agathe-des-Monts, (Terr.) Ascot Corner, (Sherbrooke) Saint-Casimir,

CANTON OU CANTONS-UNIS

Royal Roussillon et de Poularies, (Abit.) Lanay, (Abit.) Normandin (Lac Saint-Jean) Turgeon, (Lab.)

AVIS PUBLIC

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE TERREBONNE, No 1311. COUR DE MAGISTRAT LEOPOLD LEGAULT, garagiste de la ville de Sainte-Agathe des Monts, district de Terrebonne; Demandeur

vs GEDEON ROBERT, résidant et dom cilié à Ottawa, dans la province d'Ontario.

Défendeur. Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Saint-Jérôme, le 25 février 1930. GRIGNON & FORTIER Greffier de la Cour de Magistrat

BONUS DE 6 P. C.

AUX ACTIONNAIRES ACTUELS DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec, tenue à Québec le 11 février 1930, la résolution suivante fut adoptée:

"Que si la loi constituant en corporation la Société Coopérative Fédérée des Agriculteurs de la province de Québec est amendée et si le bureau de direction est autorisé à émettre des actions privilégiées, le bureau de direction soit aussi autorisé à faire au gré des porteurs d'actions ordinaires actuels le changement de ces actions pour une valeur égale en actions privilégiées, et qu'un bonus de 6 pour cent soit payé sur chaque action échangée".

Par conséquent si les conditions ci-haut mentionnées sont accomplies, tous les porteurs actuels d'actions de la Coopérative Fédérée de Québec pourront les échanger pour des actions privilégiées de même dénomination, lesquelles seront sujettes à un dividende annuel variant de 5% à 7%. L'échange des actions sera fait aux conditions qui seront imposées par le bureau de direction de la société, et les actionnaires actuels qui voudront bien échanger leurs actions pour des actions privilégiées, recevront de la Coopérative Fédérée de Québec un bonus de 6% sur chaque action échangée, lequel bonus tiendra lieu du dividende de l'année 1929.

Demandé

Tabac canadien, en petite ou grande quantité. Prière d'envoyer les échantillons et les prix pour tout ce que vous avez.

G. G. Dubois
18, Ave Henderson
OTTAWA Ontario

De Salaberry et Grandisson, (Terr.) Landrienne, (Abit.) Albanel, (Lac Saint-Jean) Campbell, (Lab.) Trécesson, (Abit.) Pte Ouest de Fiquery et Dalquier, (Abit.) Pte Est de Fiquery et Dalquier, (Abit.) Carpentier et Courville, (Abit.) Authier, (Abit.) Senneterre Est, (Abit.) Senneterre Ouest, (Abit.) Portland Est, (Pap.) Privat, (Abit.) Décarie, (Lab.) Fiedmont et Marreault, (Abit.) Letellier, (Sag.) Roxton, (Shefford) Pte Ouest de Lamotte, (Abit.)

M. Joseph Lafontaine, Maire du Village de Ferme-Neuve et ex-préfet du comté Labelle, prie instamment les Associations Professionnelles, les Clubs, les Chambres de Commerce, les Corporations Municipales des Villes, des Comtés, des Villages, des Paroisses, des Cantons, etc., etc., à qui ont déjà été transmis des blancs du projet de résolution susmentionné, de bien vouloir les lui retourner dûment signés, et ce sans délai, si possible. Au cas, où l'on ne croirait pas opportun de le faire, il demande de lui faire connaître les motifs de cette abstention et de lui retourner les formules envoyées.

M. Lafontaine se dit fort heureux de constater que le projet en question prend toujours de l'ampleur et de l'envie, par le fait que se multiplient les adhésions pour sa réalisation immédiate et qu'elles nous arrivent de tous les points de la Province. Chaque jour, le courrier nous en apporte de nouvelles. C'est dire que le public comprend de plus en plus l'importance majeure, qu'il y a de relier ensemble et sans plus de retard, les villes de Québec, de Montréal et d'Ottawa, avec les intéressantes régions de Labelle, de la G. fineau et de l'Abitibi, par la route la plus directe, la plus courte et la plus avantageuse possible.

NAISSANCE

M. et Mme Xavier Gny, autrefois du Lac Rémi, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, né le 15 janvier, Parrain et marraine, M. G. de Montigny et Mlle Laure Legault tante de l'enfant.

VAL-BARRETTE

M. J.-A. Paquette, garagiste à le plaisir d'annoncer qu'il a réouvert son garage depuis le 24 février. Il souhaite la bienvenue à tous et promet entière satisfaction.

Chars de différentes marques à vendre. Service général.

M. Leslie Strong est parti pour Montréal.

M. Engelbert Pelletier artiste-peintre, de Saint-Jérôme, était en visite chez MM. Jos. Matte et L.-A. Piché.

L'hiver est presque fini, depuis une semaine nous voilà en printemps.

En visite chez Mlle Fleurette Emard, Mme Georges Chartrand, M. et Mme Jos. Chartrand, Mme M. Prud'homme, M. A. Emard, Mlle Fleur-Ange Rousseau tous de Montréal ainsi que M. Florimond Rousseau de Milwaukeee Wise.

Mlle Jeannette Desjardins est partie pour une promenade à Saint-Faustin.

Mlles Bertha et Thérèse Brunet ainsi que Raoul Cloutier sont allés chez M. Valiquette de Kiamika.



FERME-NEUVE

M. et Mme Donat Robitaille ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis, de la naissance d'un fils, né le 16 février et baptisé sous les noms de Joseph-Omer-Richard.

Parrain et marraine, M. et Mme Omer Robitaille, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme David Brown, sœur de la marraine.

Il eut souper de famille auquel assistaient: MM. et Mmes Dollard Robitaille et Charles Crépeau, grands-parents de l'enfant, MM. et Mme Hector Fortier, Hermas Ouellette, Orlas Lachaine, Arthur Saviehe, oncles et tantes de l'enfant ainsi que MM. Louis Morin et Omer Lévesque, accompagnés de leur femme.



Si vous êtes indécis où aller pour votre prochain voyage

Venez nous voir. Renseignements gracieusement fournis et itinéraires préparés avec soin.

P. A. TROTIER, Agent du C. P. R.

Téléphone 28 Saint-Jérôme

E. V. RICHER

Courtier en Assurances Feu-Vie-Maladie. Accident, Automobile, etc. Emetteur de licences d'Autos. 36, Turgeon Ste-Thérèse, Qué.

Téléphones 65 et 246

Hôtel Lapointe

ALF. LAPOINTE, Prop. 255-257, RUE LABELLE Saint-Jérôme, P. Q.

Les acides dans l'estomac causent l'indigestion

Les autorités médicales assurent que près de neuf-dixièmes des cas de troubles d'estomac, tels que indigestion, acidité brûlément, gaz, ballonnement, nausée, etc., sont dus à la présence, dans l'estomac, d'un excès d'acide hydrochlorique. La délicate membrane interne de l'estomac est irritée, la digestion est ralentie et les aliments surissent, ce qui détermine ces symptômes désagréables que connaissent si bien tous ceux qui souffrent de l'estomac.

Les adjuvants digestifs ne sont d'aucune utilité dans ces cas; ils peuvent même être très nuisibles. Essayez d'abandonner tous ces adju-

vants digestifs pour vous procurer, chez n'importe quel pharmacien, un peu de Magnésie Bisurattée; prenez-en, immédiatement après votre repas, une cuillerée à thé en poudre ou quatre pastilles. Ceci adoucira l'estomac, supprimera la formation de l'acide en excès, empêchant ainsi l'aigneur, les gaz et les "points". La Magnésie Bisurattée (en poudre ou en pastille — jamais liquide ou laetée) est inoffensive pour l'estomac, peu coûteuse à utiliser, et est la préparation de la Magnésie la plus efficace pour soulager l'estomac. Elle est employée par des milliers de gens qui ont le plaisir de pouvoir manger sans avoir à craindre d'indigestion.

La Saison des Sucres Arrive

Avez-vous bien examiné votre outillage?

Nous avons toujours en mains tout ce qui est nécessaire pour la cabane à sucre:

Chalumeaux, Canistres à sirop, Mèches, Briques à four, Chaudières, Bouilloires à sucre,

Nos prix sont toujours les plus raisonnables,

L. C. TAILLON

Coin Labelle et St-Georges

Téléphone 114

TAXI

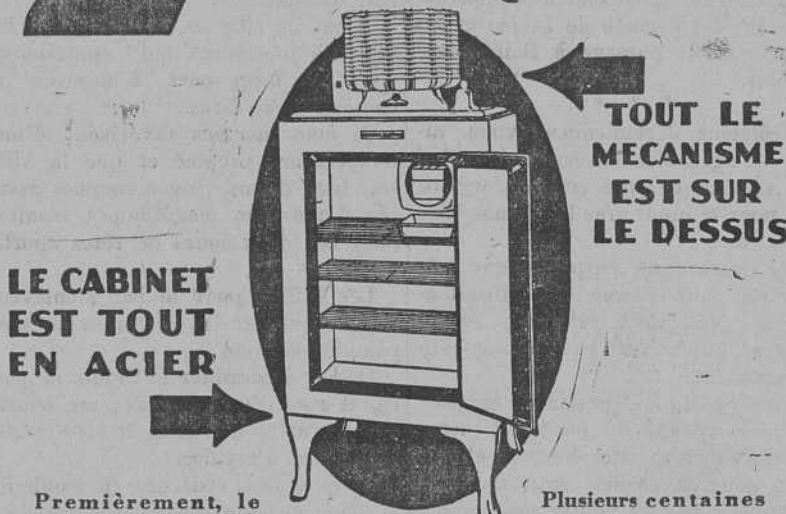
Studebaker, 7 passagers

Tél. 374

Jean Cadieux

711, rue Labelle

2 AVANTAGES REMARQUABLES



Premièrement, le mécanisme du Réfrigérateur General Electric est hermétiquement clos dans un boîtier d'acier placé sur le dessus du cabinet. Il est silencieux, économique et à l'abri de tout dérangement.

Deuxièmement, les cabinets sont exclusivement en acier... solides comme des coffres-forts et à l'épreuve de tout gondolage.

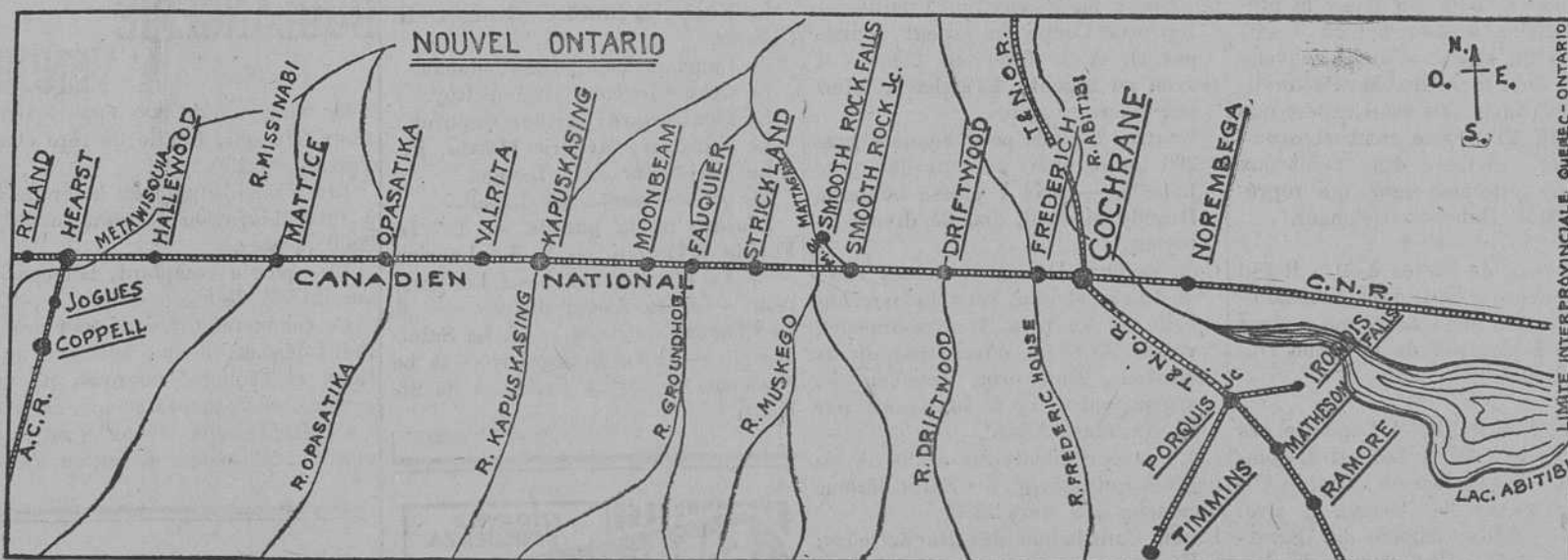
Plusieurs centaines de mille usagers ont déjà appris à apprécier les avantages que présente la possession d'un Réfrigérateur General Electric. En plus de trois ans, pas un n'a eu à dépenser un sou en frais de service. Voyez les nouveaux modèles... tous munis du régulateur de congélation d'accès facile. ER-40-DF

GENERAL ELECTRIC REFRIGERATEUR TOUT-ACIER

Gatineau Electric Light Company, Limited

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

LE NOUVEL ONTARIO



Le Nouvel Ontario, que traverse dans toute sa largeur le Chemin de fer National du Canada, est un pays de bonne terre forte où poussent bien le grain, le foin et les légumes. Des manufactures de pulpe et de papier y sont établies. Dans cette région les cultivateurs vendent leurs produits à bon compte. Des centaines de bonnes terres, les unes partiellement défrichées, sont à la disposition des cultivateurs qui ont des enfants à établir.

Le Bureau des Missionnaires-Colonisateurs, 520 rue Richemond, Montréal, se fera un plaisir de fournir aux intéressés tous les renseignements désirés.

Le Vainqueur du Derby de Chiens à Ottawa



Emile Saint Godard, jeune Canadien-Français du nord du Manitoba, est arrivé bon premier dans la grande course de chiens courue à Ottawa, cet hiver, gagnant ainsi la coupe d'or offerte par l'hôtel Château-Laurier, du Canadien National, et une bourse de \$1,000. Il parcourut avec ses chiens la distance de 100 milles en 8 heures, 13 minutes et 23 secondes, ce qui constitue un record mondial. La seconde place revint à Earle Brydges, de Cranberry Portage, qui battit son plus proche concurrent, Léonhard Sepala, d'Alaska, par 28 secondes seulement. (Photo Chemin de fer National du Canada.)

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Nous annonçons à tous les amis, clients et lecteurs de L'Avenir du Nord, que M. Lucien Parent vient de faire la vente du journal ainsi que l'imprimerie à MM. L.-C. Taillon, notaire Eugène Léveillé et J.-B. Parent.

M. L.-P. Nolin, inspecteur de "The Century Insurance Co.", était de passage à Saint-Jérôme, la semaine dernière, chez M. J.-Gabriel Labelle, représentant de cette compagnie.

M. Edouard Rodier de Nominique était de passage à Saint-Jérôme ces jours derniers.

M. Henri Gareau, marchand et maire de Saint-Faustin Station, était à Saint-Jérôme hier.

N'oubliez pas la grande vente à réduction, département de la chaussure au Bazar de Saint-Jérôme, Enrg. Vous y trouverez de véritables affaires.

Mlle Emilia Lefebvre était en visite chez des parents à L'Annunciation.

M. Wilfrid Martin et son fils Gérard sont revenus ces jours derniers d'une visite de quelques jours chez M. Wilfrid Taillon de l'Annunciation.

Nous apprenons que M. Wilfrid Taillon, marchand de L'Annunciation qui a passé par une grave maladie se rétablit maintenant. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Nos sympathies à M. Richard Filtz de la Regent Knitting pour le décès subit de son épouse survenu lundi soir. La dépouille mortelle a été transportée à Kingston chez la sœur de la défunte, Mme Thompson.

Nous avons appris avec chagrin la très grave maladie de Mlle Rolande Dupras, fille de M. Arthur Dupras, représentant de l'Imperial Oil. Mlle Dupras a dû être transportée d'urgence à l'Hôtel Dieu. On nous dit que son cas est désespéré.

L'Avenir du Nord offre à M. et Mme Dupras ses plus vives sympathies.

M. J.-H. Desjardins de Montréal était à Saint-Jérôme hier en rapport avec la visite de l'Union des Raquetteurs de Montréal à Saint-Jérôme dimanche prochain à l'occasion du Carnaval.

M. Léo Laflamme, de Laflamme & Laflamme de Montréal, les constructeurs de notre poste de Police et du pont était de passage à Saint-Jérôme hier.

Jérômiens, Jérômiennes, vous aimez les agréables soirées de famille? ... Ne manquez pas celle qu'organisent pour le lundi gras les demoiselles de la ville.

Les nombreuses surprises que cette soirée vous réserve, vous diront alors le dévouement qu'elles y consacrent et qui méritent le meilleur encouragement.

L'intérêt de la "partie de cartes" sera accompagné du plaisir d'entendre un concert d'orchestre choisi. Vous pourrez ensuite satisfaire votre appétit par un goûter des mieux apprêtés et des plus succulents, servi avec la meilleure grâce.

Les attractions seront variées. A tous les kiosques vous attend la plus cordiale bienvenue. La Pêche Miraculeuse réserve, dit-on, d'agréables surprises, et elle sera abondante.

Comme numéro spécial, l'assistance sera invitée à donner son vote dans un concours de costumes variés. La liste des candidates est au complet. Quelle sera l'heureuse gagnante? Le résultat du vote le dira.

Les organisatrices continuent de recevoir les cadeaux qu'on veut bien leur offrir. Ils sont déposés dans les vitrines du magasin de la Maison R. Castonguay. On recevra aussi les cadeaux lundi après-midi au soussoulement de l'église.

On nous prie d'annoncer que le costume ne sera pas de rigueur, samedi soir, au bal-masquerade du Carnaval.

M. Ernest Pominville, de la maison Dubois & Bélanger passe la présente semaine à Montréal où il suit un cours au sujet d'une nouvelle création du Frigidaire. M. Pominville, comme on le sait est l'expert que la Cie du Frigidaire tient constamment au service des nombreux clients de cette compagnie que représentent MM. Dubois & Bélanger.

Nos vœux de succès à M. Raoul Craig, autrefois de Légaré Automobile de Saint-Jérôme Ltée, qui vient d'entrer à l'emploi de la firme Dubois & Bélanger.

Les conférenciers suivants ont été main forte cette semaine à M. A. Laflamme, agronome du comté de Terrebonne pour les cours abrégés d'Agriculture, MM. J.-A. Parenteau, Yamachiche, G. Tremblay, Oka, Henne, C. Bois, Québec, Jean-Charles Magnan, St-Casimir, L.-P. Morin, Terrebonne, E. Marselle, Louiseville, A. Pépin et A. Gratton, Montréal.

M. Hervé Sauvé, gérant du Dominion Store est allé chez ses parents à Côteau Station, dimanche dernier.

ASSOCIATION DES ZOUAVES DE SAINT-JEROME

L'Association des zouaves remercie M. le curé Geoffroy du gracieux don de deux petits tambours et M. Emile Lanson pour le don d'une grosse caisse.

L'Association des zouaves s'engage à participer au carnaval en allant à l'arrivée du train spécial des raquetteurs de Montréal (si le temps le permet) et aussi d'assister à la messe spéciale.

Signé: Louis Gauthier, Prés. Louis Meunier, Sec.

AVIS AUX INTERESSES

On est prié de prendre note des changements suivants apportés au programme des conférences sur la musique: le mardi 4 mars prochain, (Mar-din Gras) il n'y aura pas de conférence elle est remise au 1er avril.

FETES DU CARNAVAL

Je viens avec plaisir, au nom de mes concitoyens et du "Comité des fêtes du Carnaval", remercier les zélés de la "Tag-Dady" et offrir mes félicitations à M. José Limoges l'organisateur, à Mlle Léontine Aubry qui a été proclamée la "Reine du Carnaval" et aux demoiselles Hélène Cyr et Anita Lacelles, qui par leur dévouement et leur beau travail ont mérité d'être demoiselles d'honneur.

Le "Tag-Day" a rapporté la somme de \$323, à tous mes félicitations. Merci aux généreux donateurs, et aux personnes qui ont bien voulu offrir des prix soit pour le bal ou pour les courses.

Chaque membre des divers comités fait avec enthousiasme un travail persévérant et efficace. Je remercie tout spécialement aussi M. Georges Chénier, l'actif président de l'Union des Raquetteurs de Montréal et M. W. Rousseau pour leur dévouement.

Il est de mon devoir de remercier tous les journaux qui contribuent pour une large part à assurer le succès de ces fêtes.

Si nous sommes favorisés d'une température propice et que la ville soit bien décorée, nous sommes assurés d'avoir un magnifique résultat pour ces deux jours de fêtes sportives.

Les billets pour le bal s'enlèvent rapidement car les costumes ne sont pas obligatoires.

On est à terminer le Palais de glace, et rien n'est négligé pour rendre le tout attrayant lors de l'attaque et du feu d'artifice.

A tous nos visiteurs, je souhaite la plus cordiale bienvenue; ils recevront à Saint-Jérôme une hospitalité proverbiale.

Le comité espère que tous les citoyens se feront un devoir de décorer leur résidence, car les parades et les courses des raquetteurs se feront dans les principales rues, et nous voudrions que la ville de Saint-Jérôme soit revêtue de ses parures de fête, pour donner plus d'éclat à la réception de nos visiteurs.

Le président du comité du Carnaval, J.-W. Cyr

COURSES DU CARNAVAL

POUR LES JEROMIENS SEULEMENT

Courses de raquettes pour hommes environ 1 mille: 1er prix, Coupe en argent donnée par Dubois & Bélanger. 2ème prix, Plume-fontaine, offerte par divers citoyens. Courses à pieds, environ 1 mille. — 1er prix Coupe en argent donnée par Dr A.-A. Chénier. 2ème, 1 crayon en argent. Eversharp, offert par divers citoyens. Courses à pieds pour hommes gras 200 lbs et plus: au tour du parc Labelle. — 1er prix 1 grosse bouteille Brandy Médical, don de divers citoyens. M. Athanase Allard.

Courses pour Dames et jeunes filles de 15 ans et plus, tour du parc Labelle — 1er prix, Montre-bracelet, valeur de \$9.00 offerte par divers citoyens, 2ème prix, Bracelet en argent, valeur de \$3.00, donné par M. Athanase Allard. Liste des présidents des clubs de raquettes qui seront à Saint-Jérôme dimanche le 2 mars 1930. Union Canadienne des Raquetteurs: E. Hogue. Union des Clubs de Montréal: Georges Geoffroy. Le Boucanier: Adhémar Tremblay. Le Canadien de St-Henri: Wilfrid Geoffroy. Le Chamois du Nord: J.-A. Boivin.

CARNAVAL 1930

Le comité d'organisation des fêtes du carnaval tenait, le 25 février 1930, sa sixième assemblée dans la salle de l'hôtel-de-ville, à laquelle étaient présents MM. le Président J. Wilfrid Cyr le vice-président, Dr Joseph-R. Brail, le secrétaire Emile Martin, et MM. Joseph Limoges, J. Gabriel Labelle, J.-Henri Desjardins, J. Charles Marchand, Adélaide E. Lebeau, Léopold Prud'homme, Gédéon A. Leclerc, Charles Aubry, Antonio Beaulieu, René Dussault, J.-H. Albert Labelle, Clément Fortier, Athanase Latour, André Pilon, Falconio Labelle, Arthur Lesage et M. Eugène Rousseau membre du club de raquettes "Le Boucanier", représentant les raquetteurs de Montréal.

Sympathies à M. Léopold Nantel, président honoraire.

Proposé par M. J. Henri Desjardins et résolu unanimement, Que les membres du Comité du Carnaval ont appris avec regret le décès de Mme W.-Bruno Nantel, mère de M. Léopold Nantel, Président Honoraire de ce comité, et tous s'unissent pour présenter à M. Nantel ainsi qu'à sa famille, leurs plus sincères sympathies.

Que copie de la présente soit transmise à M. Léopold Nantel ainsi qu'à ses journaux.

RAPPORT DU PRESIDENT

M. le président, dans un court rapport verbal dit avoir rencontré M. Georges Chénier, président des Clubs de Raquetteurs de Montréal et que ce dernier recommande qu'une seule course en raquettes ait lieu, celle de trois milles dans les rues de la Ville. Il annonce également qu'il est tout probable qu'une excursion soit organisée de Sainte-Agathe à Saint-Jérôme.

MINUTES

Proposé par M. J.-Henri Desjardins, appuyé par M. Joseph Limoges. Que les minutes de l'assemblée du 21 février 1930, telles que rédigées, soient reçues et approuvées.

CORRESPONDANCES

Le secrétaire Emile Martin donne lecture des correspondances suivantes:

1. — Lettre de M. Alexandre Huot, journaliste de Montréal qui se déclare prêt à venir rédiger un compte rendu des fêtes du carnaval moyennant que le comité paye ses frais de voyage.

Proposé par M. Athanase Latour, appuyé par M. Adélaide E. Lebeau. Que l'offre de M. Alexandre Huot, journaliste de Montréal de venir préparer un rapport détaillé des fêtes du carnaval pour le compte d'un syndicat de journaux des États-Unis soit acceptée vu que ce sera un excellent moyen de publicité pour la Ville de Saint-Jérôme et à cette fin, le comité consent de rembourser à M. Huot ses frais de pension et hôtel ainsi que ceux d'une assistance durant le temps que durera le carnaval.

Que copie de cette résolution soit transmise au Conseil Municipal de la Ville de Saint-Jérôme.

RESULTAT DU TAG-DAY

Le secrétaire donne également communication d'un rapport du trésorier disant que la collecte "tag-day" faite par les demoiselles a rapporté la somme totale de \$321.73, lequel montant a été déposé à la Banque Provinciale.

Proposé par M. J.-Gabriel Labelle, appuyé par M. J.-H. Albert Labelle. Que le rapport du trésorier RE: montant rapporté par le Tag-day soit approuvé, et qu'un vote de remerciements soit offert à chacune des demoiselles qui ont prêté leur généreux concours et qui par leur coopération ont remporté un complet succès.

BAL MASQUE

M. Charles Aubry, demande qu'une note spéciale soit insérée dans les colonnes de nos journaux locaux disant que le costume ne sera pas de rigueur lors du bal qui doit avoir lieu le samedi soir, 1er mars 1930, et ce dans le but d'amener le plus grand nombre de personnes à assister à cette soirée.

Proposé par M. Athanase Latour, appuyé par M. J.-Gabriel Labelle. Qu'aucun billet complémentaire ne soit donné pour assistance au bal vu que le comité a besoin de toutes les ressources pour rencontrer ses obligations et afin d'éviter beaucoup d'embarras.

Proposé par M. Athanase Latour, appuyé par M. G.-Ernest Barrette.

Le Feuille d'Érable: Georges H. Chénier. Le Laurier: Raoul Charbonneau. Le Coeur Joyeux: Eugène Roy. Le Montagnard: Arthur Goudron. Le National: Médéric Martin, jr. Le Trappeur: J.-P. Lesage. Le Saint-Joseph: H. Labelle. L'ordre de la parade. — 1. La Feuille d'Érable. — 2. Le Laurier. — 3. Le Montagnard. — 4. Le Trappeur. — 5. Le Coeur Joyeux. — 6. Le Chamois du Nord. — 7. Le Saint-Joseph. — 8. Le Boucanier. — 9. Le National. — 10. Le Canadien de St-Henri.

ENRAYER L'INFLUENZA
FATHER JOHN'S MEDICINE
DONNE DES FORCES
Pas d'Alcool ou de Drogues Dangereuses.

Que des remerciements soient offerts à M. Antonio Beaulieu pour le don d'un prix de \$5.00 qui sera donné à celui ou à celle qui aura vendu le plus grand nombre de billets pour le bal et ce dans le but d'encourager la vente des billets.

Proposé par M. J.-Chs. Marchand, appuyé par M. Athanase Latour. Que des remerciements soient offerts à M. J.-Wilfrid Cyr pour le don d'un prix de \$2.50 en or lequel sera donné comme prix de présence au bal.

Proposé par M. Clément Fortier, appuyé par M. Adélaide E. Lebeau. Que des remerciements soient offerts à MM. G.-Ernest Barrette et Jean-Chs. Marchand qui offrent chacun une coupe d'une valeur de \$5.00 avec inscription qui seront données, une pour les hommes et l'autre pour les dames qui auront les plus attrayants costumes, lors du bal du 1er mars 1930.

REINE DU CARNAVAL ET COMPAGNES

Proposé par M. J.-Gabriel Labelle, appuyé par M. A.-E. Lebeau. Que Mlle Hélène Cyr et Anita Lacelles, respectivement deuxième et troisième lors du concours pour le choix d'une reine du carnaval, soient choisies pour accompagner "La Reine" pendant le temps des fêtes;



Mlle LEONTINE AUBRY
Reine du Carnaval



Mlle HELENE CYR
Elue demoiselle d'honneur



Mlle ANITA LACELLE
Elue demoiselle d'honneur

PALAIS DE GLACE

Les travaux de construction du Palais de glace ayant été arrêtés vu la température très élevée que nous avons eu depuis quelque temps MM. Adélaide E. Lebeau et Athanase Latour font rapport que la construction coûtera maintenant un peu plus et qu'il faudra un montant d'environ \$150.00 pour achever ces travaux.

BOULANGERIE A VENDRE

Avec maison de 10 appartements. Four, Hangar, Ecurie de 1ère classe, Terrain 80x150.

Livraison de pain en hiver de 900 à 1200. Livraison de pain en été de 2000 et plus.

Une partie comptant, balance à vue intérêt de 5%.

FUNERAILLES DE MME W.-B. NANTEL

[Suite de la 1ère page]

Raoul Villeneuve, A. Huot, Zof. Peltier, Ant. Lebeau, E. Saint-Denis, S. Lacasse, René et Lionel Gascon, et beaucoup d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

La chorale de Saint-Jérôme sous la direction de M. Jos. Fortier a chanté une messe de Requiem de P. Yon.

Organiste: M. Chs.-Ed. Marchand; solistes: MM. D. Demers, J.-C. Marchand, Jos. Fortier, G. Labelle, N. Morin et Adèle Magnan.

Après la messe le choeur rendit le Beati Mortui de Mendelssohn.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Offrandes de Fleurs: W.-B. Nantel, MM. et Mmes J.-B. Nantel, Léopold Nantel, Conrad Nantel C.-A. Ség. in, Les Petits-Enfants de la défunte, Mme P.-P. Vanier et E. Vanier, Famille J.-E. Parent, notaire, Dubois & Bélanger, M. et Mme Louis Beaulieu, Ottawa, Familles Charp. orrain et Fils, et Charles-Edouard Pagé, Trois-Rivières Conseil de la Ville de Saint-Jérôme, les Employés civils de la Ville de Saint-Jérôme, M. et Mme Maréchal Nantel, Mme G.-A. Ducloux, Alphée Gauthier. Les Directeurs de la Cie. Pap. et Rolland, M. et Mme Charles Gélinas, Montréal, Famille J. Smith Dr et Mme Edmond Grignon, Sainte-Agathe, Dr et Mme J.-B. Gagnon, MM. et Mmes D.-A. Bison, A.-D. Poitras, Alber Prévost, Alfred Lapointe, G.-A. Beaulieu, MM. Gohier et Bigras, René Boisseau, Rodg. Deschamps, MM. et Mmes Ernest Gohier, Stephen Fournier, Famille Pierre Toupin, MM. L.-P. Fournier, Charles Aubry, Arthur Lesage.

Offrandes de Messes: M. et Mme Charles-Edouard Marchand, Dr et Mme L.-P. Marleau, M. C.-J.-N. Teasdale, Dr et Mme Eugène Fournier, M. Joseph Quintal, M. et Mme Gustave Monette, Famille O. Dagenais, MM. et Mmes Jos Gohier, L. Normand, J.-E. Guillemette, Alfred Gibeault, Roméo Gibeault, M. Gaston Gibeault, M. et Mme A.-S. Deguire, Mmes Edouard Gohier, F.-P. Vanier, Dr et Mme L.-A. Dionne, M. et Mme Alfred Viau M. J.-E. Fontaine, J. A.-N. Desjardins, Famille J.-N. Desjardins, MM. et Mmes Edouard Buzzel, Edouard Gohier, René Toupin J.-B. Nantel, M. Bruno Beaulieu et famille, M. A. Beaudry, M. Chs.-Elie Laflamme, Mme C.-L. de Martigny, MM. et Mme Armand Parent Paul, A. Castonguay, J.-P. Bélair, Pierre Simard, Les Employés civils de la Ville Saint-Jérôme, Famille J.-J. Grignon, MM. et Mmes Jean Simard, L.-C. Taillon, Horace Gohier, Jules Adouard Prévost, Rosaire Dupuis, Arthur Fournier Philippe Demers, Mlle A. Campeau, Ottawa, M. Alphonse Gravel, MM. et Mmes Amélie Langlois, Albert Rocque, F.-O. Séguin, Dr et Mme J.-C. Woods, Mme Louis Gravel, M. et Mme Maurice Bélanger, Mmes Jules Côté, MM. et Mmes H. Bonneau, A. Riendeau, D. Bordeau, M. et Mme Omer Héroux, M. et Mme Chs.-Edouard Pagé, MM. Hector Beaudin, Georges-P. Lorrain, MM. et Mme Sylvio Label, A.-L. Michard, E.-F. Marchand, Joseph Fortier, Alexandre Orsali, Alexandre Primeau, et M. et Mme Alexandre Bélanger.

Télégrammes et lettres de sympathie: Honorable Rodolphe Lemieux, Honorable Athanase David, Jules-Edouard Prévost, l'Honorable E.-L. Patenaude, Dr L.-P. Beaudoin, Mme A. Gendreau Houle, M. Jules Gibeault, Dr et Mme A. Charlebois, MM. Camille Maron, F.-A. Labelle, Le capitaine et Mme Fortin, MM. et Mmes A.-J. Major, Armand Grenier, Famille Laverdure, Mlle Germaine Chénier, M. Camilien Houde, M. et Mme G. Blais, MM. A. et M. Demers, W. Morin, Hubert Pothier, MM. et Mme J.-F. Moquin, Lucien Massé, M. Léopold Gosselin, Mme Lucien Gagné, Dr et Mme Jérôme Fournelle, MM. Victor Abran, Normand, M. et Mme D. Tessier, M. Henry Grignon, M. et Mme Lorenzo Lafleur, M. Arthur Lefebvre, M. et Mme McCaffrey, M. Coole, MM. et Mmes A. Guyon, Ernest Forget, P. Charbonneau, M. Gaston Desroses, Dr et Mme J.-C. Woods, M. et Mme E.-R. Chevrier, MM. Joseph Adouard, Jean Lacoste, M. et Mme Edouard Beaudry, M. Donat Lalonde, M. Alfred Forest, Famille A. Aubertin, M. H. Saint-Jacques, MM. et Mmes Henri Fortier, Alexandre Bélanger, M. Charles Lepailleur, M. et Mme A. Gérard, M. Maurice Fortin, Le Rév. Frère Georges, MM. et Mmes Henri Viau, J.-Otilas Goyer, Mmes E.-L. Patenaude, Mlle G. Gabrielle Gohier, Carrière, Mlle J.-G. Rochon et Mlle M.-T. Rochon, M. et Mme Paul Galibert, Le Juge et Mme Phil. Cousineau, MM. et Mmes Léopold Charbonneau, M. et Mme Henri Parent, M. et Mme Ernest Locas, MM. Jules Prévost, J.-V. Léonard, M. et Mme Hermann Barrette, MM. et Mmes René Dumouchel, J.-René Tessier, Personnel Unité Sanitaire, M. Odile Millette, Congrégation des Dames Sainte-Anne, Mlle Viviane Brosseau, Frère Ernest, directeur M. et Mme J.-H. Rainville, M. C.-E. Thurbur, Hervé Roch, M. et Mme Emmanuel Bertie, Mme Vve Anthime Lorrain, M. Emile Prévost, M. Gaston Gibeault, MM. et Mmes Georges Bruchési, Amédée Langlois, MM. Wilfrid et Léon Laflamme, Henri Lanson, Dr D. Berthiaume, Dr Jules Prévost, Rév. J.-C. Geoffroy, p. curé, M. René Deguire, Mlle Françoise Cadotte, Mmes L. Gravel, O. Larivière, M. et Mme Hyacinthe Guevremont, Mme E.-L. Auger, M. et Mme Aldéric Labelle, M. Edouard

Cartes professionnelles

AVOCATS

Tél. Bureau 245 Réa 173
Camille L. de Martigny
AVOCAT — PROCUREUR

319, Labelle Saint-Jérôme.

C. E. Marchand, C.R. J. C. Marchand, L.B.L.

Marchand & Marchand
Avocats

304, rue Labelle St-Jérôme
Phone 85 Casier Postal 408

Bureau: 400, Labelle, Tél. 25

Léopold Nantel
AVOCAT — PROCUREUR

Rés.: 200 Labelle Tél. No. 197
SAINT-JEROME

Téléphone 149

Jos. P. Bélair
AVOCAT — BARRISTER

340, Labelle, Sait-Jérôme.

Téléphone: Bureau et Rés. 60

Gaston Gibeault
AVOCAT ET PROCUREUR

de la société légale
Bourassa & Gibeault

STE-AGATHE DESMONTS

Tél. Walnut 8991

L. J. T. DECARY
ARCHITECTE

Expertises et Evaluations
285, Boulevard Décarie
MONTREAL

ELECTRICITE MEDICALE

Rayons ultra violets, Diathermie, Galvanique

DR BRUNO ROCHON

475, rue Labelle (Tél. 280) St-Jérôme

Traitement de: Anémie, Débilité générale, Glandes tuberculeuses

Eczéma, Rhumatisme, Tuberculose des os, Affections du cuir chevelu, Ecoulement d'oreilles, Coagulation des amygdales, etc.

EUGENE LEVEILLE N. P.

LIQUIDATEUR

Edifice Parent Tél. 55 Saint-Jérôme

Marchand, Mlle Pagé, Notaire L.-D. Clément, Famille Alcide Léveillé, M. et Mme A. Boyer, M. et Mme James Dunning, M. G.-A. Leclerc, Famille A. Lemay, M. et Mme J.-E. Leduc, M. P.-A. Trotter, Famille J.-E. Moraville, Dr et Mme Alfred Chénier, Mlle Alice Brunet, Famille Charles Saint-Michel, Conrad Latour, O. M. I. Mlle Gendreau, M. Gaston Demers, M. et Mme Rodrigue Castonguay, M. et Mme A. Pépin, M. et Mme J.-B.-R. Laplante, B.-W.-R. Baugh, J.-B.-R. Laplante, M. Adolphe Jossard, Famille J.-D. Fournelle, M. J.-H. Desjardins, M. J.-V. Rancourt, Rév. Frère Philémond, M. J.-W. Cyr, M. et Mme Conrad Bourbeau, Les Religieuses et les Elèves des Ecoles de la Ville de Saint-Jérôme, MM. et Mmes J.-Gabriel Labelle, J.-A. Legault, Mme Ernest Gauthier, Mlle Eugénie Rochon, Mme Napoléon Nantel, Mlle Eugénie Prévost, R. Waugh, M. et Mme Perry, Mme Paul Labelle, Rév. Père Georges Lebel, S. J., Notaire et Mme Albert Sigouin, Rév. Frère Martial, Famille Dr L. Labelle, Jos. Limoges, Les Religieuses et leurs élèves Couvent Sainte-Anne, M. et Mme J.-A. Bourbeau, M. Napoléon Longtin, M. et Mme T.-E. Labelle, Mme A. Bertrand, Famille J.-B. Primeau, MM. Camille de Martigny et Jacques de Martigny, Josephat Lorrain.

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR

On demande de jeunes garçons et jeunes filles désirant se faire de l'argent dans leur temps libre, ouvrage facile, bonne rémunération. S'adresser à M. Albert Thinel, 266 rue Saint-Georges.

Le Dr Jean Lapointe, spécialiste des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles, de Montréal, sera au bureau du Dr B. Rochon, 475 rue Labelle, jeudi le 6 mars prochain, entre 10 hrs du matin et 5 hrs du soir.

A VENDRE OU A ECHANGER
Un coffre-fort, pesant 4,000 livres. S'adresser immédiatement à P.-E. Leclair, 575 Labelle.

AVIS DESPONSABILITE — Après cette date, je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme. Arthur Dubois, Saint-Jérôme. 28 février 1930.

PLUS DE TROUBLES D'ESTOMAC

Plus de troubles d'estomac. Je puis manger de tout, écrit M. E. White. Des milliers disent: l'indigestion, les brûlements de coeur, les gaz disparaissent comme par magie grâce aux Fruits-a-tives. La constipation, maux d'estomac disparaissent durant la nuit. Immédiatement repos du coeur et des nerfs, et profond sommeil. Le Rhumatisme s'enfuit. Le teint redevient naturel. Procurez-vous des Fruits-a-tives chez votre pharmacien.

THEATRE REX

Dimanche le 2 mars, Douglas Fairbanks, Jr., Jolyn Ralston dans "The Toiler" — Revue, Comédie. Lundi et mardi, Laura Laplante dans "Hold Your Man" — Revues — Comédie. Mercredi et Jeudi, Joan Crawford dans "Untamed" — Série — Revues — Comédie. Vendredi et samedi, Robert Armstrong, Carol Lombard dans "Big News" — Série — Comédie.

Ern. Charette 4261, DeLanauère Amherst 4308

J. R. Labelle 4304, Delorimier Amherst 2460

CHARETTE & LABELLE

Comptables — Syndics de Faillite

Edifice "La Sauvegarde" Chambre 41

152, N.-Dame Est Montréal

Tél. Harboure 4373

MEDECINS

Tél. 98 Casier Postal 429

Dr L. P. Marleau

324 Labelle Saint-Jérôme.

Lavery & Demers

Avocats et